Le Contact de chez nous

JOURNAL TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINTE-SOPHIE / VOLUME 6, NO 4 - ÉDITION DÉCEMBRE 2019

NOUVEAUTÉ

CALENDRIERS DES COLLECTES 2020 PAGE 8

Sainte-Sophie **MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE**

SALLE DE RÉCEPTION DU

LAC-BRIÈRE

Ste-Sophie

Mariage à partir de 49,99$ par personne

MARIAGE - ANNIVERSAIRE
ÉVÉNEMENTS CORPORATIFS
RÉCEPTION DE TOUT GENRE

450 821-9490
641, rue des Cèdres, Sainte-Sophie
(Québec) J5J 2T7

Banque Scotia

En tant que conseillère en financement résidentiel de la Banque Scotia, je m'engage à vous offrir un excellent service et des solutions hypothécaires innovatrices adaptées à vos besoins.

ANNIE CHARRON
Conseillère en financement résidentiel
annie.charron@banquescotia.com
T 514 886-9933
Dans votre secteur pour vous servir!

L'HOMME DE GRIFFINTOWN

La nouvelle trilogie de science-fiction qui débute au Québec.

Disponible partout en librairie et sur Internet

Nuit Blanche, magazine littéraire : "Captivant, original et passionnant!"

Pour en savoir plus sur cette nouvelle parution, ou connaître ses différents points de vente, visitez: editionslpd.com

ÉVALUATION GRATUITE

Kathleen Labonté

courtier immobilier résidentiel

- Service professionnel de qualité
- Assurance Tranquilli-T Intégri-T Sécuri-T
- Photographie professionnelle
- Publicité ciblée • Home staging et visibilité

RE/MAX
bonjour
Agence immobilière

450 712-9894
450 431-1515

L'unique référence
en immobilier à Sainte-Sophie

kathleen.labonte@remax-quebec.com
www.kathleenlabonte.com

GARIÉPY BUSSIÈRE CPA INC.
Société de comptables professionnels agréés

SERVICES CONSEILS
SERVICES FISCAUX
TENUE DE LIVRES ET COMPTABILITÉ
ÉTAT FINANCIERS CERTIFIÉS

T 450 432-4397
F 450 432-8200
CONTACT@GARIEPYBUSSIERE.COM
136, RUE LABELLE, SAINT-JÉRÔME (QC) J7Z 5K7

TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL MUNICIPAL.....5

ÉDITORIAL.....6

ACTUALITÉ.....8

INFORMATIONS MUNICIPALES.....18

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE.....19

TRAVAUX PUBLICS.....45

URBANISME.....49

SÉCURITÉ INCENDIE.....51

PARTENAIRES.....54

CALENDRIERS DES COLLECTES SÉLECTIVES.....59

Le bulletin trimestriel est imprimé à 7 400 exemplaires, distribué à chaque porte sur le territoire et publié sur le site Web de la municipalité. La Municipalité se réserve le droit d'adapter les textes et la publicité pour les besoins de la publication. Les textes de collaborateurs n'engagent pas la responsabilité de la Municipalité de Sainte-Sophie.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE
2199, boul. Sainte-Sophie, Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1
Téléphone : 450 438-7784 | Sans frais : 1 877 438-7784

Suivez-nous
stesophie.ca

Conception et réalisation : Service des communications Éditions Média Plus communication
Impression : Imprimerie BEL inc.
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 2292-7212 | ISSN 2292-7220 (Internet)

COORDONNÉES

HEURES D'OUVERTURE ADMINISTRATION
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h • 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

HEURES D'OUVERTURE URBANISME
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h • 13 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 12 h

CONSEIL MUNICIPAL		
Louise Gallant	Mairesse	Résidence : 450 431-7168 / lgallant@stesophie.ca
Sophie Astri	Conseillère, district 1	Résidence : 450 712-2225 / sastri@stesophie.ca
Claude Lamontagne	Conseiller, district 2	Résidence : 450 530-9874 / clamontagne@stesophie.ca
Linda Lalonde	Conseillère, district 3	Résidence : 450 432-9487 / llalonde@stesophie.ca
Éric Jutras	Conseiller, district 4	Résidence : 514 886-6525 / ejutras@stesophie.ca
Guy Lamothe	Conseiller, district 5	Résidence : 450 432-6578 / glamothe@stesophie.ca
Normand Aubin	Conseiller, district 6	Résidence : 450 438-3196 / naubin@stesophie.ca
ADMINISTRATION		
Matthieu Ledoux	Directeur général	450 438-7784, poste 5202 / mledoux@stesophie.ca
Sandra Lévis	Adjointe adm. et directrice des communications	450 438-7784, poste 5217 / slevis@stesophie.ca
France Charlebois	Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe	450 438-7784, poste 5212 / fcharlebois@stesophie.ca
FINANCES		
Sophie Plouffe	Directrice générale adjointe et secrétaire.-trésorière adj.	450 438-7784, poste 5208 / splouffe@stesophie.ca
Josée Paquette et Karine Caron	Réceptionniste	450 438-7784, poste 5225 / evaluation@stesophie.ca
URBANISME		
Alexandre Larouche	Directeur	450 438-7784, poste 5206 / alarouche@stesophie.ca
Brigitte Leroux	Directrice adjointe	450 438-7784, poste 5203 / bleroux@stesophie.ca
Martine Major	Secrétaire	450 438-7784, poste 5201 / mmajor@stesophie.ca
TRAVAUX PUBLICS		
François Deneault	Directeur	450 438-7784, poste 5272 / fdeneault@stesophie.ca
Martin Pagé	Contremaître	450 438-7784, poste 5270 / mpage@stesophie.ca
Suzie Coutu	Secrétaire	450 438-7784, poste 5249 / scoutu@stesophie.ca
Marielle Bélanger	Secrétaire	450 438-7784, poste 5241 / tp@stesophie.ca
LOISIRS		
Martin Paquette	Directeur	450 438-7784, poste 5237 / mpaquette@stesophie.ca
Johanna Fontaine	Coordonnatrice	450 438-7784, poste 5229 / jfontaine@stesophie.ca
Céline Le Bire	Secrétaire	450 438-7784, poste 5221 / loisirs@stesophie.ca
Marielle Lafrance	Bibliotechnicienne	450 438-7784, poste 5231 / biblio@stesophie.ca
SÉCURITÉ INCENDIE		
Ghislain Grenier	Directeur	450 438-7784, poste 5250 / ggrenier@stesophie.ca
Pascal Grenier	Directeur adjoint	450 438-7784, poste 5260 / pgrenier@stesophie.ca
Lise Bouvier	Secrétaire	450 438-7784, poste 5211 / incendie@stesophie.ca

TÉLÉCOPIEUR
Administration : 450 438-1080
Urbanisme : 450 438-0858
Loisirs : 450 438-8181
Travaux publics : 450 438-9606

De gauche à droite :
Guy Lamothe, Normand Aubin, Éric Jutras, Claude Lamontagne, Linda Lalonde, Louise Gallant, mairesse, Sophie Astri.
Districts électoraux : stesophie.ca
La mairesse siège à tous les comités municipaux.

SOPHIE ASTRI, district nº 1

- Loisirs et culture;
- Mesures d'urgence;
- Transport adapté et collectif MRC Rivière-du-Nord (TAC);
- Office municipal d'habitation.

CLAUDE LAMONTAGNE, district nº 2

- Comité de vigilance;
- Convention collective SCFP;
- Développement économique;
- Finances;
- Mesures d'urgence;
- Travaux publics.

LINDA LALONDE, district nº 3

- Finances;
- Mesures d'urgence;
- Régie intermunicipale du parc régional de la Rivière-du-Nord;
- Transport adapté et collectif MRC Rivière-du-Nord (TAC).

ÉRIC JUTRAS, district nº 4

- Développement économique;
- Loisirs et culture;
- Mesures d'urgence.

GUY LAMOTHE, district nº 5

- Convention collective Syndicat des pompiers et pompières du Québec;
- Mesures d'urgence;
- Sécurité publique / Incendie;
- Urbanisme.

NORMAND AUBIN, district nº 6

- Comité de vigilance;
- Conventions collectives / SCFP et Syndicat des pompiers et pompières du Québec;
- Mesures d'urgence;
- Office municipal d'habitation;
- Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord;
- Sécurité publique / Incendie;
- Travaux publics;
- Urbanisme.

Sophiennes, Sophiens,

Nous aborderons cet éditorial en lien avec le texte publié dans le journal du mois de juin sous le thème qui a fortement coloré notre été et notre automne : l'environnement. Que nous le voulions ou non, ce sujet est d'actualité et le demeurera, car tant de choses restent à faire et doivent être modifiées pour assurer un legs. Un sujet vaste où l'information est abondante et les bonnes pratiques martelées au quotidien. Les méthodes évoluent, les façons de faire changent, mais la base restera toujours dans l'action des citoyens.

À cet effet, nous vous invitons à consulter les aide-mémoire mis à votre disposition sur le site Web au stesophie.ca/Environnement.
Plusieurs items non recyclables se retrouvent souvent au centre de tri par inadvertance ou par méconnaissance. Cela contamine les matières et occasionne une lourdeur dans le processus de triage. Nous souhaitons travailler de pair avec l'entreprise Tricentris au service de l'environnement.

Le conseil municipal est fier de vous annoncer qu'il emboîtera le pas, comme plusieurs villes et municipalités du Québec, dans l'application d'une règlementation aux commerces de détail bannissant tous les sacs d'emplettes à usage unique sur le territoire. Dès le 1er janvier, ces sacs (dits jetables), tels que le plastique conventionnel, biodégradable, oxodégradable, compostable, plastique épais et papier ne pourront plus vous être remis lors de vos achats chez les commerçants. Ces types de sacs ont un impact significatif répertorié dans quatre grandes catégories par Recyc-Québec : santé humaine, qualité des écosystèmes, utilisation des ressources fossiles et abandon de l'environnement. Nous vous invitons à apporter vos sacs réutilisables et à contribuer au mouvement en adoptant des comportements écoresponsables. Pour plus d'information, rendez-vous au stesophie.ca/environnement.

Dans un autre ordre d'idées, le service des loisirs travaille pour vous offrir annuellement une belle programmation d'ateliers culturels et sportifs. Nous offrons une diversité de cours pour rejoindre différents groupes d'âge et différents intérêts. Les cours sont donnés et préparés par des enseignants expérimentés. Ils mettent à profit leurs expériences et leurs talents, pour élaborer des contenus dynamiques et intéressants. Toutefois, le manque d'inscription à certains cours nous oblige souvent à les annuler. Nous devons respecter un ratio minimum pour débuter. Nous encourageons les citoyens à participer et à s'inscrire à Sainte-Sophie pour pratiquer les activités. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons varier les possibilités et atteindre nos objectifs du plan d'action de la politique familiale et des aînés.

En concluant une autre année qui s'achève à grand pas, tous se joignent à moi pour vous souhaiter de beaux moments durant la période des fêtes. Prenez le temps pour vous ressourcer et pour être en famille ou avec les gens que vous aimez. Que ces moments vous apportent bonheur et réconfort. Toute l'équipe de la municipalité vous souhaite Joyeux Noël et bonne année!

Mairesse

Louise Gallant

Dear Sophiennes and Sophiens,

We will begin this edition of the municipal newspaper under the same theme as the month of June edition. A theme that has had a strong presence throughout our summer and our autumn: The Environment. Whether we like it or not, this subject is and will remain at the center of current issues and events, as there remains so much room for change and improvement. The environment is a topic of great importance with abundant information and research available to all. Over the years, the way of doing things, our methods, schools of thought and our practices have greatly evolved. However, the importance of change and the foundation of change is and will always be reflected in the need for action and participation amongst the general population. Therefore, we invite you all to consult the friendly reminders that are available on the municipal website at: stesophie.ca/Environnement.

On a regular basis, many non-recyclable items are often found in the sorting center inadvertently or by lack of knowledge. When this happens, the recyclable materials become contaminated and the triage process becomes much longer. As a municipality, we wish to work in collaboration with the company Tricentris to better serve the issues surrounding the topic of environment. Therefore, City Council is proud to announce that it will follow suit like many other cities and municipalities in Quebec by implementing a regulation to all retail businesses, banning the use of so-called disposable bags, such as: conventional plastic, biodegradable, oxodegradable, compostable, thick plastic or paper bags. As of January 1st, 2020, single-use shopping bags will no longer be given to you when you make purchases from our local merchants on our territory. These types of bags have a significant impact on four different categories listed by Recyc-Québec such as: human health, deterioration of our ecosystems, increased use of fossil resources and increased negligence of the environment. We wish to invite you all to do your part in saving the environment by bringing your reusable bags and by adopting eco-friendly behaviours. For more information visit: stesophie.ca/Environnement.

In another order of ideas, the recreation department works very hard every year to have at your disposal a well diversified program of cultural and sporting workshops. We offer a variety of courses in order to appeal to different age groups and interests. These classes are taught by experienced and certified teachers, in order to offer a dynamic and interesting class. Unfortunately, sometimes the lack of registration for certain courses requires us to cancel them, as we must ensure a minimum participation rate. Hence, we strongly encourage you to participate and register to one the many classes or workshops offered. The more participants we have, the more varieties of workshops and activities we will be able to offer! Not to mention, as a community we will be able to achieves our goals and targets laid out in the Family and Seniors Action Plan.

Lastly but not least, another year is coming to an end and everyone at the Municipality joins me in wishing you all a happy time this holiday season. Remember and take the time to recharge your batteries and to be with your family or the people you love. May these moments bring you happiness and comfort. The whole team of the municipality and I wish you all a very Merry Christmas and Happy New Year!

Mayor

NOUVEAUTÉ

CALENDRIERS DES COLLECTES 2020

La Municipalité de Sainte-Sophie a procédé le 28 octobre dernier par appel d'offres au renouvellement du contrat de gestion des matières résiduelles. L'entreprise Gestion sanitaire Tibo inc. procédera à compter du 1er janvier 2020, et ce, pour une période de 60 mois à l'enlèvement des différentes matières sur tout le territoire. Une ligne de gestion des plaintes pour citoyens est maintenant disponible pour les Sophiens.

Afin de faciliter la compréhension de l'horaire de chaque collecte sélective, **le secteur du village et le secteur des lacs auront dorénavant un calendrier distinctif (page 59 et 61).**

De plus, nous vous informons que chaque secteur est maintenant divisé en deux districts pour la collecte des ordures ménagères seulement.

CALENDRIER SECTEUR DU VILLAGE

1 DISTRICT 1 | 2 DISTRICT 2

CALENDRIER SECTEUR DES LACS

3 DISTRICT 3 | 4 DISTRICT 4

Vous trouverez une carte routière démontrant les limites de chaque district à la page 60 et 62.

La première collecte de l'année se fera pour les deux districts de votre secteur afin de vous familiariser avec cette nouveauté.

Selon le secteur, la collecte demeura la même journée aux deux semaines de septembre à mai.

La collecte se fera chaque semaine pour les deux districts de juin à août.

Vous devrez vous référer à votre district pour déterminer les journées de la collecte.
- Secteur du village : les mardis (selon votre district)
- Secteur des lacs : les vendredis (selon votre district)

Prenez note que l'horaire des collectes des matières recyclables et des matières organiques demeure inchangé.

Cette modification à l'horaire de la collecte des ordures ménagères vise à optimiser le rendement sur le territoire. Vous offrir un service de qualité est une priorité. Vous pouvez consulter le calendrier de votre secteur à la fin du journal ou sur le Web au stesophie.ca/Environnement pour connaître la programmation 2020.

Gestion des plaintes pour citoyens
579 888-8426
requetecollectes@hotmail.com

ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Les citoyens désirant prendre part à la vie municipale sont conviés à assister aux assemblées du conseil municipal à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie ou en diffusion simultanée sur la page Facebook de la municipalité à compter de 19 h aux dates suivantes :

14 janvier	3 mars	5 mai	7 juillet	1er septembre	3 novembre
4 février	7 avril	2 juin	4 août	6 octobre	8 décembre

ÉLECTION ENVIRONNEMENTALE

Lors du vote par anticipation aux élections fédérales d'octobre dernier, madame Sylvie Moisan, directrice de scrutin, et l'équipe de fonctionnaires électoraux du bureau d'élection à l'école du Grand-Héron ont pris une belle initiative pour mettre de l'avant l'importance de la participation auprès des enfants accompagnateurs.

Autorisés par la directrice de scrutin, ces derniers ont confectionné une urne spéciale destinée aux futurs électeurs où différents éléments environnementaux étaient en élection.

Les enfants devaient choisir leur préférence. Le soleil, la lune, l'étoile ou la fleur étaient sur le bulletin de vote. C'est avec une belle participation de 87 voix que la fleur fut élue pour le parti Environnement. Merci à toute l'équipe pour ce beau moment!

NOUVELLES BORNES RAPIDES À SAINTE-SOPHIE

Premier réseau de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques du Canada, le Circuit électrique offre la recharge à 240 V et à 400 V. Les bornes, alimentées avec l'énergie propre et renouvelable d'Hydro-Québec, sont accessibles dans plusieurs stationnements de nombreux partenaires, dont la Municipalité de Sainte-Sophie.

Bornes disponibles sur le territoire :

- Caserne d'incendie Jacques-Paquette, située au 2200, rue de l'Hôtel-de-Ville
- Restaurant Benny &Co, situé au 2429, boulevard Sainte-Sophie (borne Flo)
- À la station-service Shell, située au 1040, boulevard Sainte-Sophie

Depuis son inauguration le 30 mars 2012, le Circuit électrique n´a cessé de prendre de l´expansion dans plusieurs régions du Québec et cette expansion se poursuit actuellement vers de nouvelles zones urbaines. Le déploiement tient compte du rythme et de la répartition géographique des ventes de ces véhicules, des besoins des utilisateurs et des stratégies commerciales des partenaires.

L'infrastructure publique de recharge permet aux automobilistes de rouler l'esprit tranquille en leur offrant la possibilité de se ravitailler en chemin lorsque nécessaire.

Vous désirez devenir membre, consultez le site Web du Circuit électrique pour tous les détails au lecircuitelectrique.com

Star
Sainte-Sophie
CONCOURS de CHANT
INSCRIPTIONS DISPONIBLES DÈS JANVIER 2020
Sur notre site Internet indiqué au bas de l'affiche ou fais parvenir ton formulaire (disponible à l'hôtel de ville) entre le 13 janvier et le 14 février à concours Star Ste-Sophie, 2199, boul. Sainte-Sophie J5J 1A1 ou sur place le 15 février prochain entre 9 h et 15 h au pavillon Lionel-Renaud situé au 2181, rue de l'Hôtel-de-Ville, Sainte-Sophie.
Tu dois apporter la bande sonore de la chanson que tu souhaites interpréter à ton audition.
ARTISTES INVITÉS
CATÉGORIE
12 à 17 ans
Résidents de la MRC de La Rivière-du-Nord
Interprète ou compositeur-interprète
BOURSES
1500$ 1ER PRIX
500$ 2E PRIX
250$ 3E PRIX
Dates importantes à retenir
★ 13 janvier au 15 février : Inscriptions
★ 22 février: Auditions de 9h à 15h
25 février: Conférence de presse
ATELIERS: 8, 15, 22, 29 mars
5, 19, 26 avril
3, 17, 24 mai
D'autres dates seront affichées sur notre site
Le tapis rouge
réceptions spectacles
DEMI-FINALE: 7 JUIN 2020 9H À 15H
pavillon Lionel-Renaud
GRANDE FINALE
14 JUIN 2020 À 17H
AU TAPIS ROUGE DE ST-JÉRÔME
Sainte-Sophie
Visiter notre site Internet: www.starstesophie.ca
facebook.com/starstesophie

ZONE DE RENCONTRE NEUTRE

Inspirée d'une initiative provinciale favorisant les échanges sécuritaires entre citoyens, le conseil municipal de Sainte-Sophie instaurera au printemps prochain une Zone de rencontre neutre. Cette zone délimitée par des lignes au sol est un outil de prévention. L'objectif premier est d'offrir un environnement neutre et sécuritaire afin d'éviter que des situations dramatiques se produisent.

Située entre le bâtiment du Service des Loisirs, culture et vie communautaire et la caserne d'incendie Jacques-Paquette au 2200, rue de l'Hôtel-de-Ville, cette zone sera sur surveillance par caméra 24 h sur 24 h.

Vous pourrez ainsi utiliser ce point de rencontre pour effectuer des échanges de biens ou changer de garde parentale lorsque la situation est plus difficile entre les parents.

RECYCLER, C'EST PAS SORCIER!

La Municipalité souhaite sensibiliser les citoyens sur l'importance de respecter les 5 grandes familles de matières recyclables acceptées au centre de tri Tricentris : le papier, le carton, le métal, le verre et le plastique.

Plusieurs items non recyclables se retrouvent quotidiennement dans les bacs bleus. Apprenez à bien recycler en consultant la **la liste des matières acceptées à la page 46 et pour toute l'information, rendez-vous au stesophie.ca/Environnement**

NOUVEAU RÈGLEMENT MUNICIPAL POUR LE DÉNEIGEMENT PRIVÉ PAR DES ENTREPRENEURS

Les quantités exceptionnelles de précipitations reçues l'hiver dernier ont occasionné des problématiques au niveau du déneigement des allées d'accès et des stationnements privés par les entrepreneurs. Ces situations ont, par le fait même, compliqué le déneigement des voies publiques.

Ces constatations ont amené la Municipalité à réglementer l'exercice de cette industrie en adoptant le règlement 1284-2019 Déneigement des allées d'accès et des stationnements privés par des entrepreneurs. Le présent règlement informe des obligations et des responsabilités des entrepreneurs et des propriétaires relativement à diverses dispositions. Cette mesure prise vise à mieux encadrer les méthodes et les opérations de déneigement.

Les entrepreneurs désirant poursuivre leurs activités sur le territoire devront, dès maintenant, respecter certaines exigences et obtenir un permis annuel auprès de la Municipalité, valide du 1er novembre au 30 avril de l'année suivante. Ce permis doit être acquitté d'une somme de 25 $ à l'hôtel de ville de Sainte-Sophie, peu importe le nombre de véhicules. Pour se procurer le permis et les vignettes, se présenter au Service des travaux publics au garage municipal situé au 1121, montée Morel avec votre reçu de transaction, la liste des véhicules et immatriculations.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Web de la Municipalité au stesophie.ca/Reglements-generaux.

BANNISSEMENT DES SACS À USAGE UNIQUE

La Municipalité de Sainte-Sophie a adopté le règlement 1283-2019 concernant l'interdiction de distribution de certains sacs à usage unique sur tout son territoire. Conséquemment, à compter du 1er janvier 2020, les établissements dont l'activité principale consiste à vendre des marchandises au détail ne pourront plus vous remettre des sacs d'emplettes dits «jetables» ou «à usage unique» lors de vos achats. Cette règlementation vise les sacs d'emplettes de plastique conventionnel, biodégradable, oxodégradable, compostable et papier, sans égard à leur épaisseur. Vous devrez donc apporter avec vous vos sacs réutilisables, et ce, en tout temps.

Notons que les sacs d'emballage de plastique utilisés à des fins d'hygiène notamment pour les produits en vrac, la viande, la volaille et le poisson, les sacs en plastique contenant du matériel publicitaire, dans le cadre d'une distribution porte-à-porte, les produits déjà emballés par un processus industriel sont exempts.

Actuellement, entre 1,4 et 2,7 milliards de sacs d'emplettes, principalement des sacs de plastique, sont distribués chaque année au Québec. Seulement 14 % de ces sacs sont récupérés. En plus d'être une nuisance visuelle, les sacs de plastique perdus ou abandonnés ont des impacts importants sur les écosystèmes terrestres et marins, et leur dégradation peut prendre plusieurs années. Les particules de plastique ingérées par la faune entrent dans la chaîne alimentaire océanique, dont l'humain fait partie.

Les citoyens sont invités à adopter de nouvelles habitudes dont la réduction à la source, qui préconise, entre autres, la diminution des emballages. Utiliser des sacs réutilisables et bannir les produits à usage unique sont deux gestes simples favorisant la réduction à la source ainsi que l'impact environnemental.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Web de la Municipalité au stesophie.ca/Reglements-generaux.

RÉSIDENCES SUPERVISÉES

Quand un de nos proches, membres de notre famille ou amis vivent certaines situations particulières qui les obligent à quitter leur domicile temporairement ou de façon permanente soit pour vieillissement, une perte d'autonomie, une situation de handicap, des problèmes de santé mentale, etc., ils sont souvent dirigés vers des centres ou des résidences privées supervisées et adaptées à leurs besoins.

Ces résidences privées peuvent accueillir généralement quelques bénéficiaires, selon les permis qui leur sont délivrés. Elles doivent respecter aussi différentes normes d'aménagement pour être sécuritaires et offrir un cadre de vie adéquat aux résidents. Par mesure de prévention et de sécurité, nous invitons les propriétaires d'établissement offrant ces services de nous contacter. Avec la collaboration du service sécurité incendie ainsi que de la Sûreté du Québec, nous avons créé un formulaire qui permet d'assurer une meilleure intervention auprès des personnes à mobilité réduite, lorsque survient un incendie ou autre sinistre. L'information recueillie est enregistrée dans un registre informatisé confidentiel, mis à jour annuellement, ce qui permettra aux pompiers d'identifier les personnes nécessitant une aide particulière.

Nous souhaitons sensibiliser les propriétaires ainsi que les résidents à remplir le formulaire disponible sur le site Web au stesophie.ca/Securite-incendie.

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

C'est avec beaucoup de reconnaissance et de fierté que le conseil municipal de Sainte-Sophie a célébré ses bénévoles lors d'un brunch le 13 octobre dernier au club de golf Le Grand Duc. Un moment important et festif pour honorer ces hommes et ces femmes qui contribuent significativement à l'amélioration de la qualité de vie de notre communauté par leur engagement volontaire. Ils nourrissent notre société, ils apportent une grande valeur ajoutée. Leurs intérêts collectifs renforcent la solidarité en encourageant le développement social et communautaire. La gestion de leur organisation respective demande du temps et de l'énergie. En complément, ils offrent un service et soutiennent la municipalité dans la pérennité et l'avancement.

Merci à tous pour votre dévouement! Félicitations à tous les bénévoles honorés par leur organisme et félicitations à monsieur Omer Chalifoux, de la Corporation des trois Lacs, bénévole de l'année 2019, et à madame Yvette Rocheleau, de la Montagne d'Espoir, coup de cœur de la mairesse!

UNE EMPLOYÉE HONORÉE

C'est lors du Gala reconnaissance de l'Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie organisé le 19 octobre dernier que le conseil municipal a honoré madame Martine Major pour ses 30 ans de service au sein de l'organisation. Secrétaire au service de l'urbanisme, madame Major a, durant toutes ces années, largement contribué au développement de notre belle communauté et au rayonnement régional de la municipalité. Sa fidélité témoigne de l'amour avec lequel elle a fait honneur à sa profession et au service de la population. Elle occupe une place importante au sein de l'organisation et dans le cœur des Sophiens. Merci, madame Major, pour votre travail exemplaire! Toute l'équipe de la municipalité vous offre ses plus sincères félicitations!

MOBILIER URBAIN UNIQUE OFFERT PAR WM À SAINTE-SOPHIE

Le développement durable et l'économie circulaire se trouvent parfois dans des gestes simples, mais concrets. L'entreprise Waste Management (WM) et la Scierie Sainte-Sophie en font une belle démonstration en créant du mobilier urbain unique et naturel destiné à l'embellissement de la piste cyclable et à l'offre d'une aire de repos pour ses usagers.

La Municipalité de Sainte-Sophie a reçu un don d'une table et d'un banc de repos créés et confectionnés par le charpentier de la Scierie Sainte-Sophie, monsieur Stéphane Machabée, à partir de pins sylvestres coupés à même les terrains de WM.

«Nous tentons de valoriser du mieux que nous le pouvons chacune des ressources que nous utilisons. Nous sommes fiers de redonner une vocation noble aux pins sylvestres provenant de notre propriété et de créer, grâce au talent d'un entrepreneur d'ici, du mobilier urbain bénéficiant à la communauté de Sainte-Sophie», a déclaré le directeur général des lieux d'enfouissement de WM, monsieur Simon Mercier.

«L'économie locale passe par l'entraide des entreprises d'ici et la synergie de leurs actions. Nous sommes fiers de cette initiative qui profite aux utilisateurs de la piste cyclable», a ajouté le propriétaire de la Scierie Sainte-Sophie, monsieur Martin Labelle.

«Nous sommes ravis de bénéficier d'un partenariat constructif issu d'une initiative créatrice. Merci aux entreprises de chez nous de valoriser l'essence de notre richesse naturelle», souligne la mairesse, madame Louise Gallant.

INSPECTEUR CANIN

L'entreprise Inspecteur Canin est mandatée par la Municipalité pour faire respecter la réglementation municipale SQ- 907-2019 concernant la garde des animaux domestiques et offre le service de vente à domicile de licences. Advenant votre absence lors de leur passage, chaque propriétaire est responsable de s'assurer que leurs chiens détiennent une licence valide.

ANIMAUX PERDUS OU ERRANTS

Vous avez perdu votre animal de compagnie, avez trouvé un animal errant ou avez une plainte à formuler, communiquez avec Inspecteur Canin pour les informer de la situation.

Information
450 439-9683
www.inspecteurcanin.net
administration@inspecteurcanin.net

Licence de chien 2020

disponible dès janvier

Coût de la licence

25 $ annuellement (non remboursable, non transférable)

Citoyens 60 ans et plus :
1re licence gratuite (valide la durée de vie de l'animal)
2e licence 25$
(2 chiens maximum par unité d'occupation)

Durée de validité

1er janvier au 31 décembre
(obtenir avant le 31 octobre)

Races prohibées

Bull terrier, Staffordshire Bull terrier, American Bull terrier, American Staffordshire terrier (pitbull) ou tout chien dont l'apparence et les caractéristiques physiques sont essentiellement semblables à celles des chiens visés

Information

Si votre situation a changé ou vous n'avez plus de chien, contactez-nous.

450 438-7784, poste 5225
evaluation@stesophie.ca
stesophie.ca |

PROJET COMMUNAUTAIRE NOUVEAUX HORIZONS

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) est un programme fédéral de subventions et de contributions qui soutient les projets dirigés par et pour les aînés qui veulent exercer une influence positive dans la vie des autres et dans leur collectivité.

Pour une deuxième année, l'organisme Le Cercle de Fermières a reçu un montant de 25 000 $ du programme pour l'achat d'équipements pour la couture. Cette somme a permis d'acquérir une machine à broder. Le 22 octobre dernier, c'est avec fierté qu'après de nombreuses heures de travail, 135 tabliers et bavoirs brodés à l'effigie du CPE Les Bonheurs de Sophie furent remis aux enfants du CPE de l'installation Jouvence. Il était impératif pour l'organisme et pour les responsables, mesdames Lise St-Vincent et Sylvie G. Baulne, lors de leur inscription au programme, d'élaborer un projet pour donner au suivant. Les enfants étaient tous très heureux de recevoir ces présents créés spécialement pour eux. Merci à toutes les fermières de Sainte-Sophie pour ce beau geste du cœur!

Merci à Manon Desroches, présidente, Lise St-Vincent et Sylvie G. Baulne, responsables; Nathalie Deslauriers, Line Gauthier, Nicole Robitaille, Johanne Thibault, Elaine Payette et Line France, membres du comité.

AVIS DE DÉCÈS

À la douce mémoire des gens qui nous ont quittés cette année, nous garderons de beaux souvenirs des moments passés en votre compagnie. À toutes les familles endeuillées, nos sincères condoléances!
Louise Gallant, mairesse et le conseil municipal

- Monsieur Denis Portugais : 1er février 2019
- Monsieur Gilles Lécuyer : 23 avril 2019
- Monsieur Jean-Claude Lacasse : 25 avril 2019
- Madame Aline West : 14 mai 2019
- Madame Solange Lauzon : 3 juin 2019
- Madame Louise Therrien : 3 juin 2019
- Monsieur Gaston Courchesne : 19 juin 2019
- Monsieur Joseph Aubin : 22 juin 2019
- Messieurs Stéphane et Justin Roy : juillet 2019
- Madame Réjane Savignac : 10 juillet 2019
- Madame Jeannette Rousseau : 13 juillet 2019
- Monsieur Jacques Wallen : 17 juillet 2019
- Madame Suzanne Galarneau : 25 juillet 2019
- Madame Monique Dumont Grenon : 22 octobre 2019

Madame Louise Gallant, mairesse, le conseil municipal, les employés municipaux ainsi que toute la municipalité tiennent à rendre un dernier hommage à monsieur Stéphane Roy et à son fils Justin. Monsieur Roy fut un grand homme d'affaires incontesté et respecté. Bâtisseur d'une grande entreprise établie depuis 1995 à Sainte-Sophie, il a innové auprès de l'industrie et s'est démarqué par sa force de caractère et son leadership. Il a fait rayonner notre communauté et nous lègue aujourd'hui une belle grande fierté. Nous souhaitons à sa conjointe, à la famille, aux proches et aux amis que les beaux souvenirs des moments passés en leur compagnie vous réconfortent et laissent place à la paix dans vos cœurs!

TAXES MUNICIPALES 2020

1er versement : 20 février
2e versement : 22 avril
3e versement : 22 juin
4e versement : 9 septembre

PAIEMENT

Différents moyens s'offrent à vous pour acquitter votre compte de taxes :

- Guichet automatique ou au comptoir de caisses populaires.
- Accès-D Desjardins, composez-le 1 800 caisses.
- Chèques postdatés.
- Réception de l'hôtel de ville du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h (comptant, chèque, paiement direct, Visa ou Mastercard)

PAIEMENT EN LIGNE

Vous pouvez payer votre compte en ligne offert par le service bancaire électronique des institutions financières suivantes :

- Caisse Desjardins
- Banque Nationale
- Banque Royale
- Banque de Montréal
- Banque Scotia
- Banque Laurentienne
- Banque TD

AVIS DE PROCÉDURE POUR LES DOSSIERS AYANT DES TAXES ÉCHUES DEPUIS 2018

Au 31 octobre 2019, le solde des taxes municipales en souffrance pour l'année 2018 s'établissait à environ 280 000 $. En février 2020, la Municipalité entamera des procédures de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes afin de récupérer ces sommes. Veuillez effectuer, dans les plus brefs délais, le paiement du solde échu à votre dossier. Nous vous remercions de votre collaboration.

Loisirs

HIVER 2020

CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

ATELIERS CULTURELS ET SPORTIFS HIVER 2020

FÊTE DES NEIGES

PROGRAMMATION SEMAINE DE LA RELÂCHE

Sainte-Sophie

COORDONNÉES

Adresse du service : 2212, rue de l'Hôtel-de-Ville

Adresse postale : 2199, boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie, (Québec) J5J 1A1

450 438-7784

450 438- 8181

stesophie.ca

CONTACT

Martin Paquette, directeur
poste 5237 • mpaquette@stesophie.ca

Johanna Fontaine, coordonnatrice
poste 5229 • jfontaine@stesophie.ca

Céline Le Bire, réception
poste 5221 • loisirs@stesophie.ca

Marielle Lafrance, bibliotechnicienne
poste 5231 • biblio@stesophie.ca

Heures d'ouverture service des loisirs, culture et vie communautaire :
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h • Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Fermeture de nos bureaux
Congé des fêtes : du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement

PARCS ET ESPACES VERTS

- **Parc Bellevue :** 425, rue Gascon
- **Parc Breen :** 409, rue des Loisirs
- **Parc Brière #1 :** 296, rue Metthé
- **Parc Brière #2 :** rue des Cèdres
- **Parc Clearview :** rue du Domaine
- **Parc des Chutes-de-New Glasgow :** 500, chemin de l'Achigan Ouest
- **Parc Duquette :** rue Duquette
- **Parc de la halte routière :** boulevard Sainte-Sophie
- **Parc Lionel-Renaud :** 2181, rue de l'Hôtel-de-Ville
- **Parc Racine :** 320, 5e Avenue
- **Parc Roland-Guindon :** 113, rue du Cap
- **Parc Sophie-Masson :** 400, montée Masson
- **Parc Vianney-Dupré :** montée Masson
- **Parc des Millésimes :** 141, rue des Millésimes
- **Parc des Jardins-du-Ruisseau :** 144, rue des Champs-Fleuris

PISTE CYCLABLE (ACCÈS)

- **Rue de Val-des-Chênes**
- **Rue Louis**
- **Rue des Pins**
- **Rue Lemming**

PAVILLONS MUNICIPAUX ET GYMNASES

- **Pavillon Lucette-Carey :** 2172, boulevard Sainte-Sophie
- **Pavillon Roland-Guindon :** 113, rue du Cap
- **Pavillon Bellevue :** 425, rue Gascon
- **Pavillon Racine :** 320, 5e Avenue
- **Pavillon Lionel-Renaud :** 2181, rue de l'Hôtel-de-Ville
- **École Jean-Moreau :** 2334, rue Saint-Joseph
- **École du Joli-Bois :** 100, rue de Val-des-Chênes
- **École du Grand-Héron :** 1131, montée Morel

LOCATION DE SALLES

	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Pavillon Bellevue	200 $	300 $
Pavillon Racine	200 $	300 $
Pavillon Lionel-Renaud		
- petite salle	225 $	350 $
- grande complète	300 $	450 $

Les montants indiqués n'incluent pas les taxes applicables. Le locataire devra déposer une somme de soixante-quinze dollars (75 $). Cette somme sera remboursée au locataire si les lieux sont propres et nettoyés à la satisfaction du représentant de la municipalité.

INSCRIPTION

En ligne : stesophie.ca
En personne :
service des loisirs, culture et vie communautaire

- Une preuve de résidence vous sera exigée lors de l'inscription.
- Il est important de respecter les dates d'inscription afin de vous assurer d'avoir votre place.

MODALITÉS DE PAIEMENT

En ligne au stesophie.ca : Cartes Visa ou Mastercard
En personne : Argent comptant, cartes de crédit Visa et Mastercard, débit et chèque (libellé au nom de la Municipalité de Sainte-Sophie).

Au moment de l'inscription, le tarif des activités doit être acquitté en totalité. Nos tarifs incluent les taxes.

- Pour les non-résidents, un tarif supplémentaire de 20 $, plus taxes, sont ajoutés aux frais d'inscription.
- Si vous prenez un 2e, 3e, 4e et 5e cours du volet «Ateliers sportifs», vous obtiendrez un rabais de 25 %. Rabais applicable au montant le moins élevé.
- En karaté, le deuxième enfant d'une même famille bénéficie d'un rabais de 50 % sur son inscription. Gratuit pour le 3e enfant.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Avant le début de l'activité : Remboursement total des frais moins les frais d'administration.

Après le début de l'activité : Le coût de l'activité sera remboursé en totalité, sans frais administratifs, pour des raisons médicales seulement. La demande doit être effectuée par écrit, accompagnée d'une copie originale du certificat médical dûment signé par un médecin, et acheminée au secrétariat du service des loisirs, culture et vie communautaire au plus tard 21 jours civils après le premier jour d'absence. Le remboursement sera effectué au prorata des activités non suivies.

Nos professeurs peuvent adapter le contenu de leurs cours afin de répondre aux besoins particuliers des personnes en situation d'handicap.

Les accompagnateurs sont admis gratuitement pour faciliter la pratique de l'activité choisie. Veuillez vous référer au service des loisirs pour toute question sur nos mesures d'inclusion et sur l'accessibilité des bâtiments et des lieux publics.

ATELIERS CULTURELS ET SPORTIFS - HIVER 2019
INSCRIPTION À COMPTER DU 9 DÉCEMBRE 2019
DÉBUT DES COURS – 18 JANVIER 2020

CIRCUIT CARDIO NOUVEAU !

Exercices cardiovasculaires pratiqués dans diverses stations en simultané, incluant ; des échauffements, des étirements, de la musculation et du cardio. Pour débutant et intermédiaire et chacun à son rythme!
Professeure : Katy de Denus

Adulte
23 janvier - 10 semaines
Jeudi 11 h à 12 h
75 $
Pavillon Lionel-Renaud
20 participants Relâche : 20 février - 19 mars – 9 avril

CARDIO MIXTE

Pour débutant à avancé, ce cours se compose d'un 10 minutes d'échauffement, 20 minutes d'exercices cardiovasculaires, 3-5 minutes de récupération suivie d'une période de musculation avec ou sans équipement, et se termine par des étirements. Chaque cours est différent : danse aérobique, step, cardio intervalle, abdos/fesses de fer, cardio avec baguettes de drum et ballon d'exercice, Tae boxe, etc.
Professeure : Katy de Denus

Adulte
22 janvier - 12 semaines
Mercredi 18 h 45 à 19 h 45
89 $
Pavillon Lionel-Renaud
16 participants

DANSE - BALLET

Cours technique et chorégraphique qui permet aux danseurs de développer souplesse, force, élégance, maintien et posture. Les danseurs apprennent les mouvements et le vocabulaire du ballet classique en effectuant des exercices et des enchaînements au rythme de la musique.
Professeure : Éloise Champagne

Niveau 1-2 (5-8 ans)	Niveau 3-4 (7-12 ans)
19 janvier - 15 semaines	
Dimanche 10 h à 11 h	Dimanche 11 h à 12 h
79 $	
École du Grand-Héron	
Costume « **suggéré** » : Maillot noir, collant beige, demi-pointes roses, jupe noire (optionnelle) Cours du 12 avril reporté à la fin de la session.	

DANSE CONTEMPORAIN

Cours technique et chorégraphique qui permet aux danseurs de découvrir l'univers de la danse contemporaine qui allie le moderne et le ballet. Cours axé sur l'expression, les danseurs sont donc amenés à développer leur contrôle, leur gestuel et leurs émotions.

Professeure : Éloise Champagne

Niveaux	Niveaux 3-4 (7-12 ans)
Session	24 janvier - 15 semaines
Horaire	Vendredi 18 h 30 à 19 h 30
Coût	79 $
Lieu	École du Grand-Héron
Costume	Costume « **suggéré** » : Maillot ou chandail/ camisole noir, cuissard ou legging noir

DANSE - INITIATION

Cours permettant à l'enfant de s'initier aux différents styles de danse en se basant sur un apprentissage par le jeu. Il permet de développer sa coordination, son rythme et sa motricité en plus de donner une base solide pour les années à venir.

Professeures : 3 ans – Éloise Champagne
4 ans – Laurie Babineau

	3 ans	4 ans
Session	19 janvier - 15 semaines	
Horaire	Dimanche 9 h à 9 h 45	Dimanche 9 h à 10 h
Coût	60 $	79 $
Lieu	École du Grand-Héron	
Costume	Costume « **suggéré** » : Maillot et collant rose, demi-pointes roses, jupe rose (optionnelle) Cours du 12 avril reporté à la fin de la session.	

DANSE - HIP HOP

Cours basé sur la chorégraphie pour découvrir et perfectionner ce style de danse très actuel. Les danseurs apprennent un enchaînement de style urbain qui permettra de développer davantage la confiance en soi, l'exécution des mouvements et la musicalité.

Professeures : 5 à 8 ans - Tanya Sabourin, 7 à 10 ans – 9 à 12 ans - Lauriann Labelle
17 à 25 ans - Ariane Tremblay

Niveaux	Niveaux 1-2 (5-8 ans)	Niveau 3 (7-10 ans)	Niveau 4 (9-12 ans)	17 – 25 ans
Session	22 janvier - 15 semaines			
Horaire	Jeudi 18 h 30 à 19 h 30	Jeudi 17 h 30 à 18 h 30	Mercredi 18 h 30 à 19 h 30	Mercredi 19 h 30 à 21 h
Coût	79 $			137 $
Lieu	École du Grand-Héron	Pavillon Lionel-Renaud	École du Grand-Héron	
Costume	Costume « **suggéré** » : Espadrilles fermées, vêtements au choix			

DANSE - JAZZ

Cours technique et chorégraphique qui permet aux danseurs d'explorer plusieurs styles de jazz (lyrique, moderne, street, broadway, etc.). Il permet de travailler la technique de base en danse et de développer force, souplesse et expression corporelle en s'appuyant sur l'énergie et le dynamisme des danseurs.

Professeures : 5 à 10 ans – Laurie Babineau, 16 à 25 ans – Roxanne Locas

	Niveau 1-2 (5-8 ans)	Niveau 3 (7-10 ans)	16 – 18 ans	19 – 25 ans
	19 janvier - 15 semaines			
	Dimanche 11 h à 12 h	Dimanche 10 h à 11 h	Jeudi 18 h 30 à 20 h	Jeudi 20 h à 21 h 30
	79 $		137 $	
	École du Grand-Héron		Pavillon Lionel-Renaud	
	Costume « **suggéré** » : Maillot ou chandail/camisole noir, cuissard ou legging noir. Cours du 12 avril reporté à la fin de la session.			

DANSE JAZZ ADULTE

NOUVEAU !

Cours technique et chorégraphique qui permet aux danseurs d'explorer plusieurs styles de jazz (lyrique, moderne, street, broadway, etc.). Il permet de travailler la technique de base en danse et de développer force, souplesse et expression corporelle en s'appuyant sur l'énergie et le dynamisme des danseurs.

Professeure : Marianne Pagé

	Adulte
	22 janvier - 15 semaines
	Mercredi 19 h à 20 h
	91 $
	École du Grand-Héron
	Costume « **suggéré** » : Maillot ou chandail/camisole noir, cuissard ou legging noir.

GUITARE – COURS EN GROUPE

Apprendre à lire la musique et à jouer de la guitare.
Professeur : Roger Hubert

8 ans et +				
20 janvier - 10 semaines				
Niveau 2 Lundi 17 h 15 à 18 h Prérequis : niveau 1	Niveau 2 Lundi 18 h à 18 h 45 Prérequis : niveau 1	Niveau 1 (8 – 14 ans) Lundi 18 h 45 à 19 h 30	Niveau 1 (15 ans et +) Lundi 19 h 30 à 20 h 15
8 ans et + : 70 $ | 15 ans et + : 81 $			
Bibliothèque			
3 participants **maximum**. Guitare non fournie – Méthode de guitare 20 $			

GUITARE – COURS PRIVÉS

Apprendre à lire la musique et à jouer de la guitare.
Professeur : Roger Hubert

6 ans et +
20 janvier - 10 semaines
Lundi 15 h 45 à 16 h 15 ou 16 h 15 à 16 h 45 ou 16 h 45 à 17 h 15
6 – 14 ans : 120 $ 15 ans et + : 138 $
Bibliothèque
1 participant Guitare non fournie – Méthode de guitare 20 $

ÉTIREMENT (STRETCHING)

Pour tous, ce cours est excellent pour tous ceux et celles désirant accroître leur flexibilité ou tout simplement profiter d'un moment de détente. Un échauffement de 10 minutes en douceur suivi de 50 minutes d'étirements et de relaxation.
Professeure : Katy de Denus

Adulte
20 janvier - 12 semaines
Lundi 18 h 45 à 19 h 45
89 $
Pavillon Lionel-Renaud
16 participants

HOCKEY COSOM LIBRE

Parties amicales supervisées par un arbitre.

30 ans et +	
23 janvier - 10 semaines	
Jeudi 20 h à 21 h 30	
35 $	
École du Grand-Héron	
Bâton de hockey avec palette de plastique non enrubannée obligatoire. Lunette de protection et casque suggérés.	

JOYEUX BAMBINS

Ateliers amusants qui favorisent la socialisation et l'autonomie de vos petits trésors. Bricolage, jeux, histoires, danse et chansons sont au programme. Ce répit hebdomadaire peut être un moyen ludique de préparer votre enfant à la maternelle.

Animatrice : Émilie Archambault

3 - 5 ans
20 janvier - 10 semaines
Jeudi 9 h à 11 h 30
110 $
Pavillon Lucette-Carey
8 participants Prévoir une collation sans noix ni arachides.

KARATÉ SHOTOKAN

Le karaté dans la plus pure tradition japonaise. L'enseignement du karaté traditionnel vise à former le caractère de l'athlète et promeut le respect de l'adversaire. Détermination, sincérité, effort, étiquette et contrôle de soi sont les règles du dojo. N.B. Afin de favoriser la participation familiale, les parents peuvent participer dans le cours de leur enfant.

Professeur : Michel Lecavalier

Ceinture blanche	Ceinture jaune orange	Ceinture verte et +
20 janvier - 12 semaines		
Lundi et vendredi 18 h 30 à 19 h 30	Mercredi 18 h 30 à 19 h 30 et vendredi 19 h 30 à 20 h 30	Lundi et mercredi 19 h 30 à 21 h ou Lundi 19 h 30 à 21 h et samedi 8 h 30 à 10 h
60 min. : 14 ans et (-) : 70 $, 15 ans et + : 80 $ 90 min. : 14 ans et (-) : 105 $, 15 ans et + : 121 $		
École Jean-Moreau		
Résidents seulement : 2e enfant à 50 % et 3e enfant gratuit Uniforme (en sus) : 32 $ Passeport sportif (en sus) : 20 $ enfant, 30 $ adulte		

KARATÉ SHORINJIRYU

Le karaté nous permet d'acquérir une bonne condition physique, de développer des réflexes efficaces et d'augmenter la coordination ainsi que la concentration, tout en aidant à réduire le stress. N.B. Afin de favoriser la participation familiale, les parents peuvent participer dans le cours de leur enfant.

Professeur : Martin Juteau

6 – 12 ans	13 ans et +	
20 janvier - 12 semaines		
Lundi et mercredi 18 h 30 à 19 h 30	Lundi et mercredi 19 h 30 à 21 h	
60 min. : 14 ans et (-) : 70 $, 15 ans et + : 80 $ 90 min. : 14 ans et (-) : 105 $, 15 ans et + : 121 $		
École du Joli-Bois		
30 participants Résidents seulement : 2e enfant à 50 % et 3e enfant gratuit		

PILATES

La méthode Pilates met l'emphase sur la respiration, le conditionnement central et la conscience du corps. Le programme d'exercices est une façon sécuritaire et très efficace d'étirer, de renforcer et d'affiner votre corps sans ajouter de volume ou surcharger vos articulations.

Professeure : France Malette

Adulte		
20 janvier - 12 semaines		
Lundi 19 h à 20 h	Jeudi 19 h 30 à 20 h 30	
89 $		
Pavillon Bellevue	Pavillon Racine	
12 participants		

PEINTURE SUR TOILE

Cours de peinture à l'huile ou à l'acrylique. Apprentissage technique, mélange des couleurs, la perspective, le dessin, les jeux de lumière.

Professeure : Linda Desrochers

Adulte			
22 janvier - 10 semaines			
Mercredi 9 h à 12 h	Mercredi 13 h à 16 h	Jeudi 13 h à 16 h	
190 $			
Pavillon Lucette-Carey			
6 participants **maximum**			

TAI JI QUAN

Art méditatif s'adressant à qui s'intéresse à retrouver le calme, à éliminer le stress, à augmenter son niveau de concentration, à améliorer sa capacité respiratoire, à améliorer sa condition physique et à retrouver de la souplesse ainsi que du tonus musculaire.

Professeur : Marcel Charron

Adulte
23 janvier - 12 semaines
Jeudi 18 h 15 à 19 h 45
170 $
Pavillon Lucette-Carey
18 participants

ATELIER DE CIRQUE

Au programme : trapèze, tissus, foulard, balles, diabolo, bâtons-fleurs, acrobaties, pyramides, équilibre sur boule, rola-bola, et plus encore!

2 à 4 ans	5 à 10 ans
19 janvier - 10 semaines	
Dimanche 15 h 15 à 16 h et 16 h 15 à 17 h	Dimanche 14 h 55 à 16 h 10 et 16 h 10 à 17 h 25
103 $	171 $
École Jean-Moreau	
Pour le groupe de 2 à 4 ans, la présence d'un parent accompagnateur est obligatoire.	

TONUS FLEX

Pour les participants(es) désirant améliorer leur tonus musculaire et leur flexibilité. Une période de 10 minutes d'échauffement dynamique sera suivie de 25 minutes de tonus musculaire avec utilisation de matériel tel que : ballon, élastique, poids, etc., et de 25 minutes d'étirements avec matériel comme les ballons, blocs de yoga, et l'élastique. Ce cours s'adresse à tous!

Professeure : Katy de Denus

Adulte
22 janvier - 12 semaines
Mercredi 20 h à 21 h
89 $
Pavillon Lionel-Renaud
25 participants

WORKOUT 20-20-20

20 minutes cardio, 20 minutes musculation,
20 minutes Pilates ou Yoga

Professeure : France Malette

Adulte	
22 janvier - 12 semaines	
Lundi 18 h à 19 h	Jeudi 18 h 30 à 19 h 30
89 $	
Pavillon Bellevue	Pavillon Racine
12 participants	

ZUMBA® FITNESS

Êtes-vous prêts pour la fiesta ? C'est exactement ça, le programme Zumba® Fitness. C'est une fête de danse latine exaltante, efficace, facile à suivre, pour brûler les calories et amener des millions de personnes vers la joie et la santé.

Professeure : Katy De Denus

Adulte			
20 janvier - 12 semaines			10 semaines
Lundi 17 h 30 à 18 h 30	Mercredi 17 h 30 à 18 h 30		Jeudi 9 h 30 à 10 h 30
89 $			75 $
Pavillon Lionel-Renaud			
25 participants Relâche les jeudis : 20 février - 19 mars - 9 avril			

ATELIERS DES CENTRES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES RIVIÈRE-DU-NORD HIVER 2020

Les CENTRES d'activités physiques Rivière-du-Nord

INSCRIPTION ET INFORMATION : CAPRDN.CA OU 450 436-1560

DÉBUT DES COURS LE 13 JANVIER 2020

HOCKEY COSOM - 7-13 ANS

7-13 ans	
10 semaines	
Jeudi 18 h 30 à 19 h 30	
56 $	
Ecole du Grand-Héron	
20 participants **maximum**	

PATINAGE SUR GLACE

4-5 ans	6-8 ans	
6 semaines		
Lundi 18 h 15 à 19 h	Lundi 19 h à 19 h 45	
50 $		
Patinoire Bellevue		
10 participants **maximum**		

HORAIRE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

Patinoires	Horaire régulier	Période des fêtes 23 décembre au 6 janvier	Semaine de relâche 2 au 6 mars	Journées pédagogiques
Sophie-Masson Roland-Guindon	Lundi au vendredi 16 h à 21 h Samedi et dimanche 10 h à 21 h	Dimanche : 10h à 21h Lundi : 13h à 21h Mardi : 13h à 16h Mercredi : Fermé Jeudi et vendredi : 13h à 21h Samedi 10 h à 21 h	Lundi au vendredi 13 h à 21 h	28 janvier 13 h à 21 h 17 février 13 h à 21 h 9 mars 13h à 21h
Bellevue Racine	Jeudi et vendredi 16 h à 21 h Samedi et dimanche 10 h à 21 h	Dimanche : 10h à 21h Lundi au Mercredi : Fermé Jeudi et vendredi : 13h à 21h Samedi 10 h à 21 h	Jeudi et vendredi 13 h à 21 h	Selon l'horaire régulier

Bellevue	Non disponible les lundis de 18 h 15 à 19 h 45 (Atelier d'initiation aux patins) 13 janvier au 24 février
Racine	Non disponible les vendredis de 19 h à 21 h (activité ballon-balai)
Bellevue et Racine	Les lundis, mardis et mercredis, les lumières seront allumées jusqu'à 21 h et les pavillons seront fermés et sans surveillance municipale.

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS À L'ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD ?

Vous pouvez consulter notre site internet : www.arenardn.ca
Ou notre page Facebook : www.facebook.com/arenardn

Vous trouverez toutes les informations à jour que vous recherchez :

- Horaire patin libre
- Hockey libre parent / enfant
- Patin poussette
- Évènements

ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD

Ville de Prévost – Naturellement
Sainte-Sophie
Ville de Saint-Jérôme

RABAIS EXCLUSIF POUR LES SOPHIENS

Les Écuries Casa Blanca, en partenariat avec la Municipalité, offrent 15 % de rabais aux résidents de Sainte-Sophie s'inscrivant aux activités.

Une preuve de résidence est exigée.
Pour plus info : info@lesecuriescasablanca.com

LE QUARTIER 50+ DE SAINT-JÉRÔME

Le Quartier 50+ est un centre récréatif destiné aux citoyens de 50 ans et plus. Il comporte une salle de billard, un gymnase, 11 terrains de pétanque intérieurs, cinq surfaces de shuffleboard intérieures, une salle de ping-pong, une salle de spectacles, des salles de cours, une salle d'informatique, une aire de restauration et de nombreuses salles multifonctionnelles.

Services

Une centaine d'activités hebdomadaires en haute saison : conditionnement physique, danse, informatique, théâtre, cours de langues, excursions, voyages, orchestre, karaoké, badminton, volley-ball, shuffleboard, billard, pétanque, conférences.

Situé au 425, boulevard Jean-Baptiste-Rolland Est, Saint-Jérôme
Information : 450 432-0550

VOLLEYBALL

Responsable : Anne-Marie Bourret
Téléphone : 450 822-5713
Info : ambourret02@gmail.com

Une soirée de volleyball est organisée tous les jeudis soir de 19 h à 21 h à l'école du Joli-bois. Communiquez avec la responsable pour connaître les disponibilités ou pour toutes autres informations.

ACTIVITÉS DE NOS PARTENAIRES

Discipline	Association	Inscriptions
Baseball	*Baseball mineur de Sainte-Sophie* baseballstesophie@hotmail.com	En personne : Bibliothèque municipale de Sainte-Sophie
Soccer	*Club de soccer* *Les Cavaliers de Sainte-Sophie* soccerstesophie.com	
Hockey	*Fédération des Clubs* *de hockey mineur de Saint-Jérôme* fhmstjerome.com	Du 21 mai 13 h au 7 juin 2019, à 12 h En ligne : stesophie.ca En personne : Service des loisirs, Sainte-Sophie
Hockey féminin	*Mistral des Laurentides* Ahflaurentides.com	En ligne dès le 1er mai 2019
Patinage artistique	*Club de patinage artistique* *Saint-Jérôme* cpastjerome.ca	Du 8 juillet 8 h 30 au 19 juillet 2019, à 12 h En ligne : stesophie.ca En personne : Service des loisirs, Sainte-Sophie
Patinage de vitesse **Les Pingouins** **École de patins**	*Club de patinage de vitesse* *Mirabel et Saint-Jérôme* info@cpvmsj.ca @CPVMirabelSaintJerome	À compter du 5 août 2019 En ligne : cpvmsj.ca/inscription
Football	*Association régionale de football* *Laurentides-Lanaudière* 4496, boul. de la Grande-Allée, bureau 103, Boisbriand Tél. : 514 318-5376 Arfll.com @ARFLL	En ligne : arfll.com/inscriptions En personne : Boisbriand
Natation	*Neptune Natation* Institut régional des sports 451, rue Melançon, Saint-Jérôme 450 431-6616 neptunenatation.com @neptunenatation	En ligne : neptunenatation.com/inscription En personne : Saint-Jérôme
Nage synchronisée	*Neptune Synchro* Cégep de Saint-Jérôme, bloc sportif neptunesynchro@hotmail.com neptunesynchro.com	Juin à septembre En ligne : neptunesynchro.com
Gymnastique et trampoline	*Club Les Zénith* 450 436-8889 leszenith.com @leszenith	leszenith.com

SEMAINE DE RELÂCHE

LUNDI 2 MARS

Atelier de création musicale - 10 h à 11 h
Pavillon Lionel-Renaud
Pour les enfants de 8 à 10 ans et leurs parents
20 participants

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à Émilie Gauvin
emiliegauvin@enscene.ca
ou le 450 432-0660 poste 232
(Voir publicité page 58)

Atelier de danse - 13 h à 16 h
Pavillon Lionel-Renaud
Aucune inscription, place limitée

	Groupe 1	Groupe 2
	5-7 ans	8-12 ans
13 h à 14 h	Hip hop	Jazz
14 h à 15 h	Jazz	Hip hop
15 h à 16 h	Activité spéciale pour tous	

MARDI 3 MARS

Spectacle scientifique : Sous pression : Feu et glace Sciences en folie
13 h à 14 h - Pavillon Lionel-Renaud
Les enfants auront la curiosité enflammé en leur offrant ce spectacle à la fois glacial et brûlant. Attention à vos pieds, ils risquent d'être enveloppés par la fumée froide!

Kiosques interactifs - 14 h à 15 h
Pavillon Lionel-Renaud - 5 à 12 ans
Petits et grands pourront explorer et expérimenter divers phénomènes grâce aux animations dynamiques portant sur : la glace sèche, l'électricité, les balles rebondissantes, les porte-clés U.V. et les techniques de laboratoire.

MERCREDI 4 MARS

La mystérieuse école - 13 h 30
Salle Lionel-Renaud
La mystérieuse école, est un lieu où tout est différent. Dans ce spectacle rempli de rebondissements et d'humour, on découvre que chaque livre de sa bibliothèque lui inspire un numéro de magie qui devient instantanément une source de découvertes, de surprise et d'émerveillement.

JEUDI 5 MARS

Bouge de là! Activités sportives
9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
École du Grand-Héron
- Gymnase 1 : - 9 h à 16 h Petite bougeotte! Parcours pour 2 à 5 ans
- Gymnase 2 : - 9 h à 12 h Activités physiques variées pour toute la famille (olympiades, yoga, cross fit)
  - 13 h à 16 h Hockey cosom pour les 9-12 ans

VENDREDI 6 MARS

Disco Optimiste - 18 h 30 à 21 h 30
Pavillon Lionel-Renaud - 7 à 12 ans | Entrée : 3 $

FÊTE DES NEIGES

16 FÉVRIER 2020

PROGRAMMATION

10 h à 16 h
- Musique d'ambiance
- Modules de jeux gonflables
- Glissade sur tubes
- Amuseurs publics
- Maquillage pour enfants
- Atelier de patinage animé par le club de patinage de vitesse de St-Jérôme et Mirabel
- Animation spéciale
- Ferme d'animaux
- Spectacle familiale
- Promenade en traîneau à chiens

10 h à 14 h 30
- Concours de sculptures sur neige

12 h 30 à 15 h 30
- Promenade en carriole
- Tire sur neige

CONCOURS DE SCULPTURES SUR NEIGE

À partir des blocs de neige aménagés sur le site même des activités, la population est invitée à venir se divertir en réalisant une sculpture sur neige. Bien que les outils soient à votre disposition, il est préférable d'apporter vos outils de sculpteur. Les scies à chaîne sont interdites.

Règlement du concours
La sculpture doit être réalisée exclusivement à partir des cubes de neige mis à votre disposition. Aucune matière inerte. Les sculptures peuvent être teintes ou peintes.

Service de restauration sur place
Accès au site et activités gratuits

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINTE-SOPHIE

HEURES D'OUVERTURE BIBLIOTHÈQUE
Mardi : 11 h à 18 h • Mercredi à vendredi : 12 h à 20 h 30 • Samedi : 9 h à 16 h 30 • Fermeture (fériés)

Congé des fêtes : du 23 décembre 2019 au 4 janvier 2020 inclusivement

PRÊTS ET CONSULTATIONS : Périodiques, documents de références et livres traitant de sujets d'arts, économie, spiritualité, politique, tourisme, gastronomie, littérature, sciences, éducation, culture, informatique, sports, romans pour adultes (anglais-français), romans jeunesse, albums, documentaires jeunes et adultes (anglais-français), biographies, affaires, écologie, histoire, géographie, ésotérisme, philosophie, etc.

DURÉE ET NOMBRE DE PRÊTS
- **6 semaines :** Quatre volumes, deux revues et un casse-tête
- **1 semaine :** Best-sellers (nouveauté)

SERVICES OFFERTS : Réservation de livres, suggestion d'achat, tables de travail, section enfants, postes informatiques, service WIFI, chute à livres, animation de l'heure du conte, programme : *Une naissance, un livre.*

INFO : Veuillez prendre note que la chute à livre sera verrouillée durant le congé des fêtes

HEURE DU CONTE (Gratuit)

7 décembre
18 - 25 janvier
1 - 8 - 15 - 22 - 29 février
10 h à 10 h 45 - Lieu : Bibliothèque

Pour les 2 à 7 ans, accompagnés d'un parent.
S'inscrire une semaine à l'avance à la bibliothèque.
Places limitées

VISITE DES LUTINS À LA BIBLIOTHÈQUE (Gratuit)

14 DÉCEMBRE 2019

Venez rencontrer les lutins du père Noël et laissez vous emporter par la magie des histoires racontées. Un livre de Noël sera remis à chacun des enfants présents.
- 1re représentation à 10 h
- 2e représentation à 11 h 15

N.B. Afin de pouvoir répondre à la demande de l'activité, aucun prêt ni retour de livres ne sera réalisé durant l'activité.

OFFRE D'EMPLOI

Le service des loisirs, culture et vie communautaire de la Municipalité de Sainte-Sophie est à la recherche de candidats afin de combler les postes en :

- Entretien et surveillance des patinoires pour l'hiver 2020
- Camp de jour pour l'été 2020, consultez les offres d'emplois dès janvier

N.B. Veuillez vous référer à notre site stesophie.ca dans la rubrique «Information» sous l'onglet «Offres d'emplois».

COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez des commentaires ou des suggestions au sujet de l'accessibilité dans notre municipalité? Le comité invite toute personne concernée et désireuse de participer aux rencontres à communiquer avec le service des loisirs, culture et vie communautaire.

FONDS DE L'ATHLÈTE ÉLITE DE SAINTE-SOPHIE

La Municipalité de Sainte-Sophie offre une bourse servant à reconnaître l'excellence des citoyens qui se démarquent par leurs réalisations d'exploits ou par leur participation à des événements reconnus du milieu sportif élite. Créé en 2009, ce Fonds octroie annuellement des bourses à de jeunes athlètes étudiants de 12 à 30 ans qui pratiquent une discipline sportive reconnue officiellement. L'aide financière est accordée selon le niveau de l'athlète reconnu par sa Fédération (régionale, provinciale, nationale et internationale). Ce programme s'adresse uniquement aux Sophiens et Sophiennes. Les groupes, organismes ou équipes sportives ne sont pas éligibles.

Le service des loisirs, culture et vie communautaire assure le fonctionnement du Fonds.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la politique et le formulaire du Fonds de l'athlète élite de Sainte-Sophie au stesophie.ca/Politiques-et-programmes.

POUR LES COORDONNÉES DES ORGANISMES, CONSULTEZ LE BOTTIN À LA PAGE 42

LA MONTAGNE D'ESPOIR
www.lamontagnedespoir.com

Aide alimentaire / dépannage d'urgence

Aide alimentaire : Les jeudis de 9 h à 12 h
- Venez chercher votre numéro à la porte dès 8 h 30.
- S'adresse aux résidents de Sainte-Sophie uniquement.
- Durant le mois de décembre, un surplus de nourriture est ajouté dans les paniers.

IMPORTANT : Ne pas stationner dans la rue, vous risquez d'avoir une contravention.

Journée spaghetti de la Mairesse et soirée dansante

Cet événement nous permettra d'amasser des fonds afin d'aider les familles démunies de notre municipalité.
Le 22 février 2020 de 10 h à 2 h du matin
Endroit : Pavillon Lionel-Renaud
N.B. Le souper sera servi jusqu'à 21 h.
Informations : contacter Yvette Rocheleau au 450 436-4747

CLUB SOCIAL LE RÉVEIL AMICAL (POUR 50 ANS ET +)

Le Réveil amical

Club social Le Réveil Amical pour 50 ans et +
Le Club social Le Réveil Amical est maintenant situé au pavillon Bellevue.

Programmation
- Rendez-vous hebdomadaire : tous les mercredis de 10 h à 16 h (fermé du 12 décembre au 21 janvier)
- Activités spéciales (restaurants, cabane à sucre, visite aux pommes, etc.)
- Party de Noël : 11 décembre 2019 au pavillon Bellevue
- Assemblée générale annuelle : 8 janvier 2020 à 10 h

Un autobus est disponible pour les gens de Sainte-Sophie aller-retour au domicile.
Passez un excellent temps des fêtes avec votre famille et vos amis!

Au plaisir, Le Comité

AGA Sainte-Sophie

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE SAINTE-SOPHIE

Le 19 octobre dernier, l'Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie tenait la toute première édition de son GALA RECONNAISSANCE, soulignant l'engagement et la qualité de travail d'employés qui se démarquent et qui contribuent à l'essor de leur entreprise. Ainsi, plus d'une vingtaine d'employés ont été reconnus comme étant des travailleurs d'exception.
Félicitations à tous les lauréats!

Les
CENTRES
d'activités physiques
Rivière-du-Nord
Prêt à venir affronter la plus grosse structure gonflable aquatique de la région ?
Wibit et activités libres au Cégep
27-28
décembre
3-4
janvier
wibit
Pour les détails
caprdn.quebec ou Facebook

CERCLE DE FERMIÈRES STE-SOPHIE

Nous avons repris nos activités depuis septembre et sommes en période de recrutement. Nous recherchons des perles rares pour remplir notre écrin de précieux bijoux. Si vous avez 14 ans et plus, vous pouvez devenir membre de notre Cercle.

Vous y trouverez des amies, des personnes aux doigts habiles qui sauront vous sensibiliser au patrimoine culturel et artisanal.

Si vous faites partie de ces perles rares, n'hésitez pas à communiquer avec nous, aux numéros suivants : 450 431-1480 ou 450 438-9506.
Soyez les bienvenues!

Joyeuses Fêtes à toute la population de Sainte-Sophie!

HUMANICHAT

On dit qu'une image vaut mille mots...

La surpopulation des chats errants à Sainte-Sophie et ses conséquences sont de plus en plus préoccupantes, et la seule solution efficace à long terme est la STÉRILISATION.

Malheureusement, des chats abandonnés ou mis à la porte par leurs propriétaires irresponsables sont à l'origine de ce problème parce qu'ils se reproduisent sans fin, se battent pour survivre et deviennent, malgré eux, «une nuisance».

C'est pour améliorer la qualité de vie de ces chats et des citoyens que nous avons créé Humanichat, mais il faut comprendre que c'est ensemble, avec les membres de la communauté, que nous pourrons arriver à freiner cette surpopulation.

S'il y a des chats errants dans votre quartier, nous pouvons vous aider avec leur capture et leur stérilisation. Lorsqu'ils vous sont retournés, nous vous demandons de leur fournir de la nourriture et une petite cabane isolée afin de maintenir une meilleure qualité de vie pour eux. N'attendez pas qu'ils soient trop nombreux, n'attendez pas que les femelles soient enceintes ou qu'elles aient mis au monde leurs chatons. CONTACTEZ-NOUS!

Pour tout connaître sur notre fonctionnement et pour nous joindre, allez sur notre site www.humanichat.org, sur notre page Facebook ou écrivez-nous à humanichat@outlook.com

CLUB OPTIMISTE SAINTE-SOPHIE

Disco Optimiste

Dates : 13 décembre, 10 janvier
7 février, 6 mars, 3 avril
Heure : 18 h 30 à 22 h
Clientèle : Enfants 7 à12 ans
Endroit : Pavillon Lionel-Renaud
Coût : 3 $ par personne
Service de restauration

Bricocoptimiste

Dates : 14 décembre, 11 janvier
8 février, 7 mars, 4 avril
Heure : 9 h à 11 h 30 maximum
Clientèle : Enfants de 4 à 12 ans
Endroit : Pavillon Lionel-Renaud
Coût : 2 $ par personne
Service de restauration
Pré-inscription obligatoire

Activité de bricolage visant à stimuler la créativité artistique. Les enfants doivent apporter un tablier. La présence d'un adulte est obligatoire pour les enfants de 4 et 5 ans, et nous n'acceptons aucun enfant de moins de 4 ans dans la salle.

(Voir site Facebook pour le bricolage qui sera réalisé).

Noël Optimiste

L'activité de Noël aura lieu le 21 décembre à 10 h au Pavillon Lionel-Renaud pour les enfants de zéro à 12 ans qui sont inscrits. Les inscriptions ont débuté le 31 octobre dernier, et il y a un nombre limité de places. Les portes ouvriront à 9 h 15, car nous désirons que tous les enfants inscrits et les adultes les accompagnant soient présents à 10 h pour le début des festivités.

Vous désirez vous impliquer et devenir bénévole, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

CENTRE DE MÉDITATION TSONGKHAPA

Un joyau de sérénité au cœur de la forêt

Bonjour à tous,

Notre Centre de Méditation Tsongkhapa (CMT) est situé dans notre belle ville de Sainte-Sophie. Nous vous invitons à venir le découvrir, à expérimenter la méditation et à explorer le chemin spirituel vers l'Éveil.

Nos activités sont :

- Philosophie bouddhiste tibétaine par notre directeur spirituel
- Cours de méditation par l'enseignant laïc résident
- Différents rituels et cérémonies traditionnelles, selon le calendrier lunaire
- Événements spéciaux mensuels et annuels
- Cours de langue tibétaine
- Ambiance paisible pour étudier dans notre bibliothèque, plus de 1000 livres dans plusieurs langues aussi disponibles sur place

C'est avec grand plaisir que le Centre de Méditation Tsongkhapa vous accueille et vous guide dans votre recherche spirituelle.

Le CMT est un organisme de bienfaisance enregistré qui fonctionne uniquement sur les dons (reçus de charité disponibles) et qui est maintenu par les moines et les bénévoles.

Diverses activités sont aussi au programme, avec tous les détails du calendrier; veuillez consulter notre site.

25 janvier et 15 février
LES FLAMBEAUX DE l'Amour! 2020
SOIRÉES AUX
Flambeaux
présentées par
en collaboration avec
Desjardins
Caisse de la Rivière-du-Nord
Tim Hortons
ACHAT DE BILLETS EN LIGNE
www.epasslive.com/parcrdn
Frais applicables
STATIONNEMENT GRATUIT
EN LIGNE
13,50$ par adulte
PRÉ-VENTE
15$ à l'accueil du parc
20$ À LA PORTE
GRATUIT
enfants de 17 ans et moins
LES DÉTAILS SUR NOTRE SITE WEB ET NOTRE PAGE FACEBOOK

Du 2 au 6 mars 2020
Vive la relâche!
Venez profiter de nos activités familiales en plein air!
Programmation sur notre site web et page facebook
PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE DU NORD
750, chemin de la Rivière-du-Nord, Saint-Jérôme, QC J7Y 5G2
450 431-1676
www.parcrivieredunord.com

BOTTIN DES ORGANISMES

ORGANISMES LOCAUX	CONTACTS	COORDONNÉES
ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE SAINTE-SOPHE	André Guillemette, président	450 516-0976 aguillemette@golfelegrandduc.com
BASEBALL MINEUR STE-SOPHIE	Patrick Chastenais, président	514 916-2039 pchastenais@gmail.com baseballstesophie@hotmail.com
CERCLES DE FERMIÈRES SAINTE-SOPHIE (LES)	Manon Desroches, présidente	450 553-3793 manondesroches@hotmail.com
CLUB OPTIMISTE SAINTE-SOPHIE 2017 INC.	Yves Dion, président	Yves Dion : 450 602-4852 Richard Gohier : 450 438-3221 cosaintesophie2017@hotmail.com Facebook : Club optimiste Sainte Sophie
CLUB DE SOCCER « LES CAVALIERS DE STE-SOPHIE » INC.		450 504-2775 info@soccerstesophie.com
CLUB SOCIAL LE RÉVEIL AMICAL INC.	Lisette Trudeau, vice-présidente	450 504-3359 tweety41@hotmail.com
CPE LES BONHEURS DE SOPHIE	Francine Huot, directrice	450 432-8065, poste 23 cpebonheursophie@videotron.ca
FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINTE-SOPHIE (LA)		450 431-1426 egliseste-sophie@videotron.ca
HUMANICHAT	Sophie Young	humanichat@outlook.com
MONTAGNE D'ESPOIR (LA)	Yvette Rocheleau, administratrice	450 436-4747 lamontagnedespoir@bellnet.ca lamontagnedespoir.com
MARCHÉ DE NOËL DE SAINTE-SOPHIE	Sophie Astri, présidente	450 712-2225 sastri@stesophie.ca

LACS	CONTACTS	COORDONNÉES
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE DES VALLONS	Sylvie Desjardins, présidente	450 504-5221 sylviedesjardins2727@hotmail.com
ASSOCIATION DU LAC BELLEVUE	Alain Langelier, président Pierre Hamelin	alain.langelier@gmail.com 450 560-5876
ASSOCIATION DU LAC CLEARVIEW (L')	Michel Deschênes, président	450 432-2609 mdeschesnes@videotron.ca
ASSOCIATION DU LAC DUQUETTE	Richard Paquette, président	450 431-1883 associationlacduquette@gmail.com
ASSOCIATION DU LAC HIRONDELLE	François Houle, président	450 438-0035 associationdulachirondelle@gmail.com
COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-JOSEPH DES LAURENTIDES	Raoul Capuano, président	450 432-2109 jeanninetestore58@live.ca
COMITÉ DES LOISIRS DU LAC BREEN DE STE-SOPHIE	Diane Robitaille, présidente	450 438-9601 dianedesj@hotmail.com
COOPÉRATIVE DU LAC DION	Christian Génier, président	450 432-5789 coopdulacdion@gmail.com
CORPORATION DES TROIS LACS SAINTE-SOPHIE INC.	Guy Beauchamp, président	450 432-5680 baignoirevr@hotmail.com

ORGANISMES RÉGIONAUX	CONTACTS	COORDONNÉES
A.L.P.F.Q. « LES BONS AMIS » INC.	André Leclerc, président	514 863-6743 hab.and-jo@videotron.ca
CENTRE « LE SOLEIL LEVANT »	Ghyslain Julien, président	450 565-3721 ghyslainjulien@gmail.com
CENTRE DE MÉDITATION TSONGKHAPA		450 504-2955 meditationtsongkhapa@gmail.com www.meditationtsongkhapa.org
CLUB DES BALADEURS ÉQUESTRES DES LAURENTIDES	Daniel Matte, président	450 432-6531 ranchentr_amis@hotmail.ca
CLUB QUAD BASSES-LAURENTIDES	Ligne info	1 877 505-2025
CLUB RÉCRÉATIF ÉQUESTRE DES LAURENTIDES	Nicole S. Joyal, présidente	450 565-0381 crel@live.ca
MAISON DE RÉPIT « CLAIRE » DE LUNE	Marie-France Taylor, coordonnatrice	450 431-3248 cldelune1988@gmail.com

BOTTIN DES ORGANISMES

ORGANISMES RÉGIONAUX EXTÉRIEURS	CONTACTS	COORDONNÉES
ASSOCIATION RÉGIONALE DE FOOTBALL LAURENTIDES/LANAUDIÈRE		514 318-5376 arfll.com
CLUB DE GYMNASTIQUE LES ZÉNITH		450 436-8889 info@leszenith.com
CLUB DE NATATION NEPTUNE	Alexandre Gendron	450 431-6616 info@neptunenatation.com alexgen23@hotmail.com
CLUB DE PATINAGE DE VITESSE MIRABEL ET SAINT-JÉRÔME	Karine Desrochers	450 858-1497 president@cpvmsj.ca
CLUB NEPTUNE SYNCHRO		neptunesynchro@hotmail.com
ESCADRON LE 682 LAURENTIDES	Manon Cormier, présidente	450 848-1682 info@escadron682.com
FÉDÉRATION DES CLUBS DE HOCKEY MINEUR DE SAINT-JÉRÔME		secretaire@fhmstjerome.com president@fhmstjerome.com
MAISON D'HÉBERGEMENT JEUNESSE LA PARENTHÈSE	Christine Richard, coordonnatrice	450 565-0958 crichard@mhjlaparenthese.org
PATINAGE ST-JÉRÔME		info@patinagestjerome.ca

PARTENAIRES	COORDONNÉES
CENTRES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES RIVIÈRE-DU-NORD (LES) (CAPRDN)	450 436-1560 info@caprdn.ca
CULTURE DES LAURENTIDES	450 432-2425 info@culturelaurentides.com
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DES LAURENTIDES	450 432-7171 musee@museelaurentides.ca
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD	450 327-6435 direction@arrdn.ca
RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD	450 431-1676 accueil@parcrivieredunord.ca
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD	450 436-1512 courriel@shrn.org
THÉÂTRE GILLES-VIGNEAULT	450 432-0660 info@enscene.ca

Comme piéton, vous êtes vulnérable et vous n'êtes pas protégé en cas d'accident. C'est pourquoi vous devez voir à votre sécurité et adopter de bons comportements afin de rendre vos déplacements plus sécuritaires.

PIÉTON

QUELQUES RÈGLES

Traversez aux intersections et aux passages pour piétons

- Vous y êtes plus en sécurité, car les automobilistes s'attendent à vous y voir.
- Vous devez respecter la signalisation.

Marchez sur le trottoir

Vous devez utiliser les trottoirs ou, s'il n'y en a pas, le bord de la rue en sens inverse de la circulation.

UN COMPORTEMENT SÉCURITAIRE

Soyez visible

Il est préférable de porter des vêtements et des accessoires voyants ou réfléchissants.

Établissez un contact visuel

- Avant de traverser, observez la circulation et assurez-vous que les conducteurs vous ont vu.
- En traversant, restez attentif au mouvement de la circulation.

Évitez les distractions

Évitez d'utiliser un téléphone ou des écouteurs, surtout en traversant une intersection.

Voir à ma sécurité, CA MARCHE!

Les piétons sont vulnérables et rien ne les protège en cas d'accident. C'est pourquoi vous devez suivre les règles qui les protègent et faire preuve d'une prudence accrue à leur égard.

CONDUCTEUR

QUELQUES RÈGLES

Respectez la priorité des piétons :

- aux intersections (feu pour piétons, panneau d'arrêt, feu vert, etc.);
- aux passages pour piétons;
- avant d'accéder à une entrée ou d'en sortir.

Immobilisez-vous avant la ligne d'arrêt

Ainsi, vous donnez l'espace nécessaire aux piétons.

Allumez vos phares

La nuit et lorsqu'il pleut ou qu'il neige, allumez vos phares pour voir et pour être vu.

UN COMPORTEMENT SÉCURITAIRE

Prévoyez la présence des piétons

Aux intersections, aux passages pour piétons et près de lieux animés (écoles, hôpitaux, terrains de jeux, commerces, etc.).

Faites un geste de la main

Il est préférable de confirmer aux piétons qu'ils peuvent traverser.

Ralentissez

Un excès de 10 km/h en milieu urbain peut faire la différence entre la vie et la mort d'un piéton.

Au volant, soyez VIGILANT

(source : Société de l'assurance automobile du Québec)

TRAVAUX PUBLICS

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

1 FOIS AUX 2 SEMAINES DE SEPTEMBRE À MAI SELON VOTRE DISTRICT

Référez-vous aux cartes routières page 60 et 62 pour connaître votre district.

CALENDRIER SECTEUR DU VILLAGE : MARDI

1

DISTRICT 1
New Glasgow, boulevard Sainte-Sophie jusqu'au nord de la rue Jacqueline, chemin Abercrombie jusqu'au lac Dion.

2

DISTRICT 2
Boulevard Sainte-Sophie au sud de la rue Jacqueline, montée Morel au sud de la rue du Roc, chemin de Val-des-Lacs au nord de la 4e rue.

CALENDRIER SECTEUR DES LACS : VENDREDI

3

DISTRICT 3
Haut Sainte-Sophie, montée Morel jusqu'à l'ouest de la rue Emmanuelle, la rue Godard du côté est et ouest et toutes les rues à l'ouest de la rue Godard jusqu'à la côte St-André.

4

DISTRICT 4
Montée Morel à l'est de la rue Emmanuelle jusqu'à l'ouest de la rue Lefebvre, chemin de Val-des-Lacs à l'est de la rue Godard jusqu'à l'est de la rue Carey.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

SECTEUR VILLAGE • 1 MERCREDI SUR 2
Au nord du chemin Abercrombie jusqu'au lac Dion, secteur New Glasgow, montée Morel au sud de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs.

SECTEUR DES LACS • 1 MERCREDI SUR 2
Haut Sainte-Sophie, montée Morel au nord de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs au nord de la 4e Rue.

MATIÈRES RECYCLABLES ACCEPTÉES

- **Papier et carton :** journaux, feuilles, circulaires, revues, enveloppes et sacs de papier, livres, annuaires téléphoniques, rouleaux de carton, boîtes de carton, boîtes d'œufs, cartons de lait et de jus, contenants aseptiques (type Tetra Pak).
- **Verre :** bouteilles et contenants alimentaires, peu importe la couleur.
- **Plastique :** tous les contenants, bouteilles, bouchons et couvercles de plastique sur lesquels on retrouve le ruban de Möbius ainsi que le numéro, 1-2-3-4-5-7, sacs de plastique qui s'étirent, pellicule d'emballage*.

** En raison de la difficulté des marchés pour le recyclage de ces matières en particulier, Tricentris encourage les citoyens à en réduire leur consommation et favoriser leur réutilisation avant de la déposer dans le bac.*

Certains sacs et pellicules de plastique peuvent être envoyés au recyclage et d'autres non. Voici comment les différencier : les sacs/pellicules de plastiques qui peuvent être recyclés, et donc acheminés au centre de tri, s'étirent lorsque vous tentez de les déchirer. Les sacs d'épicerie, de pains tranchés ou encore qui recouvrent les vêtements à la sortie du nettoyeur en sont de bons exemples. Quand le sac est fait d'un plastique plus « raide » et ne s'étire pas, tels les sacs de légumes congelés, de riz, de céréales et autres sacs du genre, il ne faut pas les mettre dans le bac de récupération.

- **Métal :** contenants en aluminium, canettes, boîtes de conserve, clous, fil métallique, petits articles de métal (chaudrons, cintres, moule à gâteau, etc.)

Pour plus d'information sur le recyclage, consultez le stesophie.ca/Environnement

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES PUTRESCIBLES

AUX DEUX SEMAINES DE NOVEMBRE À AVRIL

SECTEUR VILLAGE • JEUDI
Au nord du chemin Abercrombie jusqu'au lac Dion, secteur New Glasgow, montée Morel au sud de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs.

SECTEUR DES LACS • JEUDI
Haut Sainte-Sophie, montée Morel au nord de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs au nord de la 4e Rue.

NE PAS DÉPASSER 125 KILOS (275 LBS) MAXIMUM

MATIÈRES ACCEPTÉES

- **Résidus alimentaires :** fruits et légumes, incluant les noyaux, pains, pâtes et autres produits céréaliers, viandes, volailles, poissons et fruits de mer, os, arêtes, peau, graisses et coquilles, produits laitiers, aliments périmés sans l'emballage, sachets de thé, de tisane, grains et filtres à café, desserts et sucreries, noix et leurs coquilles, oeufs et leurs coquilles, nourriture d'animaux.
- **Résidus verts :** feuilles mortes, surplus de gazon, branches de moins de 1 cm de diamètre, fleurs, plantes et mauvaises herbes, résidus de taille de haies, bran de scie, copeaux et écorces, petites racines, cônes et aiguilles de conifères, paille et foin, plantes d'intérieur, terre de rempotage.
- **Autres matières :** papier, carton et emballages souillés (boîtes de pizza, papier à muffins), assiettes et verres de carton souillés, cheveux, poils, plumes, litière et excréments d'animaux, serviettes de table, essuie-tout, cendres refroidies depuis 72 heures.

MATIÈRES REFUSÉES

Sacs de plastique de toutes sortes incluant les sacs de plastique dits compostables ou biodégradables, emballages plastifiés et styromousse, vaisselle, ustensiles et verres en plastique de toutes sortes, résidus de construction, de rénovation et de démolition, morceaux de bois et branches de plus de 1 cm de diamètre, matières recyclables, carton ciré, textile et cuir, couches et produits sanitaires (serviettes hygiéniques, cure-oreilles, soie dentaire), liquides en grande quantité (soupe, lait, jus, café), charpie de sécheuse, feuilles d'assouplissant, animaux morts, poussière d'aspirateur, résidus domestiques dangereux (huiles usées, piles, peinture, pesticides et autres produits chimiques dangereux), chandelles, mégots de cigarettes, médicaments et déchets biomédicaux.

Il est important de savoir que les bacs distribués appartiennent à la municipalité et qu'ils sont répertoriés selon le numéro civique de votre domicile. Si vous déménagez, vous devez les laisser sur place. Il est interdit d'utiliser les bacs à des fins autres qu'à la récupération et aux matières organiques. Toutes modifications ou altérations de façon à modifier leur utilité sont interdites. La Municipalité pourra procéder au ramassage des bacs et rend le contrevenant passible d'une amende.

DÉPÔT DE NEIGE OU DE GLACE

Nous vous rappelons quelques consignes lorsque vous déneigez à la maison. Rappelez-vous qu'il est interdit de :

- Pousser, transporter ou déplacer la neige ou la glace sur un lieu public ou sur la voie publique.
- Déposer de la neige ou de la glace dans un fossé d'égouttement ou dans un cours d'eau naturel ou d'obstruer la grille d'un puisard, le couvercle de regard ou le couvercle de vanne d'eau potable.
- Créer un amoncellement de neige ou de glace de manière à nuire ou à obstruer la vue d'une automobile ou d'un piéton, et ce, spécifiquement pour les terrains situés aux intersections.
- Obstruer par de la neige la visibilité d'une borne d'incendie et sa signalisation, ce qui nuirait au bon fonctionnement ou à l'accès à la borne.
- Installer, temporairement ou en permanence, une bordure, une clôture, un poteau ou tout autre objet (ex. : abri d'auto) dans l'emprise de la voie publique. Un entrepreneur peut installer un repère ou une tige de signalisation à une distance de 1,5 mètre de la chaussée.

DÉNEIGEMENT

Si vous avez des questions, plaintes ou commentaires à formuler relativement au déneigement sur le territoire, vous êtes invités à contacter Excavations Alarie, l'entreprise mandatée à cet effet ;
Téléphone : 450 430-6112 | Télécopieur : 450 430-9957
Courriel : info@excavationsalarie.com | www.excavationsalarie.com

DÉNEIGEMENT DES ALLÉES D'ACCÈS ET DES STATIONNEMENTS PRIVÉS PAR DES ENTREPRENEURS

Nous vous informons de l'entrée en vigueur et de l'application du nouveau règlement 1284-2019 relativement au déneigement des allées d'accès et des stationnements privés par des entrepreneurs. Le présent règlement informe des obligations et responsabilités des entrepreneurs. Ceux-ci doivent dorénavant satisfaire à certaines exigences et obtenir un permis au montant de 25 $ auprès de la Municipalité.

Pour consulter le règlement, rendez-vous au stesophie.ca/Reglements-generaux.

EMPLACEMENT DE VOS BACS

Vos bacs doivent être orientés les roues et la poignée vers la rue. Ils ne doivent jamais être placés dans la rue, mais dans l'entrée véhiculaire ou sur le terrain, derrière la ligne de fossé, car, dans la rue, cela pourrait nuire à la collecte, au déneigement ainsi qu'à la circulation. Assurez-vous de déposer votre bac après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même. Votre collaboration est un petit geste qui favorisera le bon déroulement des opérations de déneigement.

VOILÀ SIGNALEMENT

Voilà signalement est une application mobile gratuite disponible dans l'App Store et Google Play pour signaler des problèmes non urgents dans votre municipalité. L'application vous permet de localiser, de photographier et d'envoyer directement la problématique à la municipalité concernée.

Les citoyens peuvent ainsi participer à la résolution des problèmes dans leur quartier et de le faire de façon efficace. Sainte-Sophie est inscrite à cette application et reçoit toutes vos requêtes. Ensemble, nous contribuerons à l'amélioration et à la sécurité de notre communauté.

STATIONNEMENT DE NUIT

N'oubliez pas, nonobstant toute autre disposition du règlement SQ 900-01 : «Circulation et stationnement : le stationnement est interdit sur les chemins publics de la municipalité, **du 15 novembre au 23 décembre inclusivement et du 3 janvier au 15 avril inclusivement** de chaque année, entre minuit et 7 h.»

RAPPELS EN RAFALE
POUR LA SAISON HIVERNALE

- Afin de préserver le bon fonctionnement de votre installation sanitaire, il est fortement recommandé de **laisser en place la neige sur votre champ d'épuration et votre fosse septique**. Effectivement, la neige constitue un très bon isolant qui empêchera les inconvénients reliés au gel de votre installation.

- **Les abris d'auto temporaires sont permis seulement entre le 15 octobre et le 15 mai**. La distance entre cet abri et l'emprise de rue ne doit pas être inférieure à 1,5 mètre (4,92 pi).

- **L'entreposage du bois de chauffage** doit se faire uniquement dans les cours arrière et latérales.

- **L'entreposage des roulottes de camping** dans la cour arrière ou latérale d'un bâtiment résidentiel est autorisé pourvu qu'aucune personne n'y réside.

- Afin de permettre un **déneigement efficace**, il est interdit de déposer de la neige dans l'emprise de la rue. De façon générale, les fossés sont inclus dans l'emprise de rue.

- Afin d'assurer et d'améliorer la sécurité publique, il est important d'**afficher visiblement votre numéro d'immeuble** de façon à ce que les différents services (incendie, ambulance, police, etc.) puissent repérer rapidement votre résidence lors d'une situation d'urgence.

TRAVAUX DE REMBLAI? SOYEZ VIGILANT!

Vous prévoyez remblayer votre terrain. Évitez d'installer une affiche «terre acceptée», car la provenance et la qualité des matériaux sont souvent inconnues, et vous pourriez avoir de mauvaises surprises.

Voici quelques informations qui pourraient favoriser la préservation de votre environnement et même la valeur de votre propriété :

- Un certificat d'autorisation est requis auprès de la municipalité avant le début de vos travaux de remblai. Votre demande de certificat doit être accompagnée d'une analyse des matériaux utilisés pour le remblai.
- Une analyse des matériaux de remblai est requise afin de déterminer sa qualité. Vous pouvez obtenir une analyse auprès d'un laboratoire dûment reconnu ou auprès du fournisseur, si l'analyse a déjà été réalisée.
- Les matériaux de remblai doivent être de qualité équivalente ou supérieure à la qualité du sol de votre terrain. Par exemple, un sol de classe «B» ne peut pas être utilisé comme remblai sur un terrain récepteur dont le sol est de classe «A».
- Les travaux de remblai effectués sur une propriété située en zone agricole nécessitent l'implication d'un agronome et une autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les terres agricoles ont de grandes superficies et s'avèrent attrayantes pour disposer des sols provenant d'excavation de chantiers de construction. Soyez vigilant!

SOLS DE REMBLAI PAS CHER? ATTENTION!

Toc! Toc! Toc! On frappe à votre porte. «Des sols de remblai pas chers, ça vous intéresse?» Votre interlocuteur en rajoute : «Voici les analyses, tout est conforme. En plus, on fournit la niveleuse. Mon gars n'est pas loin, et on pourrait vous livrer ça cet après-midi.» Quelle aubaine! Mais attention, c'est possiblement trop beau pour être vrai. Et s'il n'y a pas d'agronome au dossier, c'est certainement une arnaque.

Depuis quelques années, des dizaines d'agriculteurs, sans le savoir, se sont fait jouer un vilain tour par un réseau criminel. Selon la Sûreté du Québec, ces malfaiteurs écoulent au rabais des sols contaminés provenant de chantiers d'excavation en faisant des déclarations mensongères et en produisant des analyses de sols falsifiées. Ça coûte en effet beaucoup moins cher d'agir illégalement que d'envoyer ces sols dans des lieux d'enfouissement ou des centres de décontamination à plus de 50 $ la tonne, transport en sus.

IMPACTS À LA FERME

Du côté de l'exploitation agricole, on peut se retrouver avec des sols pouvant contenir un niveau élevé de contaminants chimiques ou de produits pétroliers et un remblai inadéquat sur les plans agronomique et environnemental. Dans les pires cas, on peut penser à des baisses de rendement, à des teneurs élevées en contaminants comme le plomb dans les végétaux et à une perte de valeur du fonds de terre. Les remblais pour les bâtiments de ferme peuvent aussi être contaminés et l'on contribue, sans le savoir, au crime organisé.
C'est entre autres pour éviter les problèmes de ce genre que la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) exige l'implication d'un agronome dans tout dossier de remblai agricole. Dans plusieurs cas, il faut même une autorisation de la CPTAQ.

LE RÔLE DE L'AGRONOME

Une recommandation agronomique vous assurera d'un remblai fait dans les règles de l'art et selon la réglementation. Rappelons que l'agronome est régi par la Loi sur les agronomes et par un code de déontologie. De plus, comme tous les professionnels encadrés par un ordre professionnel, l'agronome détient une assurance responsabilité en cas de pépin.

Entre autres choses, l'agronome veillera à ce que le remblai permette effectivement d'améliorer le potentiel agricole du sol, car c'est la seule justification admissible auprès de la CPTAQ. Typiquement, il s'agit soit d'augmenter l'épaisseur d'un sol mince, de combler une dépression impossible à corriger par nivellement, de contrer un problème d'égouttement ou de restaurer un sol perturbé ou décapé.

Source : La Terre de chez nous, édition du 17 septembre 2018, Sols de remblai pas cher? Attention! Auteurs : Marc Hébert, agr. et Simon C.

CAMPAGNE DES FÊTES

Décembre et sa magie de Noël sont arrivés! Assurez-vous de prendre les précautions nécessaires pour un temps des fêtes sécuritaire :

- Évitez de surcharger le circuit électrique et éteignez vos guirlandes lumineuses la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Ayez toujours à l'œil les appareils de cuisson en fonction.
- Gardez dégagées les sorties, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Arrosez régulièrement le sapin naturel et gardez-le loin de toute source de chaleur.

UN SAPIN NATUREL : ÇA S'ARROSE!

C'est le moment d'installer le sapin! N'oubliez pas que le sapin naturel a besoin d'être arrosé tous les jours pour éviter les risques d'assèchement et d'incendie. De plus, qu'il soit naturel ou artificiel, le sapin doit être installé loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).

LA NUIT : ON ÉTEINT!

On décore la maison! Lorsque vous faites l'achat de décorations lumineuses, choisissez des lumières certifiées CSA et ULC. Assurez-vous également que vos décorations et vos cordons de rallonge sont en bon état et bien installés, selon les directives du fabricant.

À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR : ON DÉGAGE LE PASSAGE!

Vous organisez le réveillon cette année? Soyez prévoyant, pour votre famille et vos invités, en déneigeant toutes vos sorties et balcons après chaque chute de neige. Assurez-vous que les voies de sortie de la maison sont dégagées des bottes et manteaux, pour sortir rapidement en cas d'incendie.

UNE CHANDELLE : JAMAIS SANS SURVEILLANCE!

Vous souhaitez ajouter des chandelles pour plus d'ambiance? Assurez-vous de les déposer sur une surface stable et loin de toute matière qui pourrait prendre feu. En tout temps, gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.

UN BRÛLEUR CHAUD, ÇA NE SE REMPLIT PAS DE NOUVEAU!

Une bonne fondue dans le temps des fêtes, c'est réconfortant! Le réchaud électrique est à privilégier, car il est plus sécuritaire. Si vous utilisez le réchaud avec un brûleur, assurez-vous de le déposer sur une surface stable qui supporte la chaleur et prévoyez un deuxième brûleur pour ne pas le remplir alors qu'il est chaud.

LE FOYER À L'ÉTHANOL : UNE DÉCORATION À SURVEILLER!

Les foyers à l'éthanol sont de plus en plus populaires pour réchauffer l'ambiance. Mais saviez-vous qu'ils peuvent dégager des vapeurs inflammables dans la pièce où ils se trouvent? Soyez prudent lors du remplissage.

L'AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE, UN ALLIÉ EFFICACE CONTRE LES INTOXICATIONS!

Chaque année, au Québec, plusieurs cas d'intoxications au monoxyde de carbone s'avèrent mortels. Les sources possibles d'émanation de CO sont nombreuses dans votre domicile : poêle au bois ou au propane, cuisinière au gaz, foyer à l'éthanol, système de chauffage au mazout, moteur à combustion laissé en marche dans le garage attenant à votre résidence… Savez-vous comment prévenir les risques d'intoxications?

- Testez son bon fonctionnement.
- Vous assurer qu'il est installé au bon endroit, sur chaque étage de votre domicile, sans oublier le sous-sol.
- Procurez-vous un avertisseur avec une pile au lithium, impossible de retirer la pile!
- Rappelez-vous que la durée de vie de tout modèle est de 10 ans.

PANNE DE COURANT

Les pannes de courant sont souvent la conséquence de phénomènes météorologiques, tels que des vents violents ou des tempêtes de neige ou de verglas. Elles sont normalement de courte durée. En hiver, en cas de longues pannes, les inconvénients sont plus graves pour votre santé et votre sécurité.

Savez-vous quoi faire si vous manquez d'électricité pendant quelques heures ou plusieurs jours?

COMMENT SE PRÉPARER À UNE PANNE DE COURANT?

- une lampe de poche et des piles de rechange;
- une radio à piles;
- des chandelles;
- un réchaud à fondue et le combustible recommandé;
- un briquet ou des allumettes;
- une couverture chaude;
- des jeux et des livres pour passer le temps.

Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, approvisionnez-vous en combustible. **Installez un avertisseur de monoxyde de carbone** et vérifiez régulièrement son bon fonctionnement.

QUE FAIRE PENDANT UNE PANNE DE COURANT?

- Écoutez les nouvelles à la radio.
- Baissez les thermostats au minimum.
- Débranchez tous les appareils électriques et électroniques, sauf une lampe par étage, afin d'éviter une surtension des appareils au retour du courant.
- N'ouvrez pas inutilement la porte du réfrigérateur ou du congélateur. Les aliments se conserveront ainsi durant 24 à 48 heures.
- Sauf avis contraire des autorités, laissez couler un filet d'eau et actionnez la chasse d'eau à quelques reprises dans la journée afin de prévenir le gel des tuyaux.
- Si vous disposez d'un appareil de chauffage auxiliaire, allumez-le avant que votre domicile soit trop froid. Si vous devez le raccorder au conduit de cheminée utilisé pour l'appareil de chauffage habituel, fermez-le avant d'effectuer le raccordement.

PRENEZ GARDE...

Plusieurs appareils augmentent le risque d'incendie et dégagent du monoxyde de carbone, un gaz inodore, incolore et mortel.

N'utilisez jamais à l'intérieur des appareils de chauffage, d'éclairage ou des poêles conçus pour l'extérieur ou pour le camping comme les barbecues au charbon de bois ou au propane, les chaufferettes de camping ou les poêles au propane.

SI VOUS UTILISEZ UNE GÉNÉRATRICE :

- Le branchement à un circuit électrique permanent doit être fait par un maître-électricien.
- Fermez l'interrupteur principal de courant avant de brancher la génératrice.
- Installez-la à l'extérieur, loin des portes et des fenêtres, sur une base surélevée et non par terre, en l'abritant des intempéries.
- Assurez-vous que les câbles ne touchent pas l'eau et que les pinces de branchement sont fixées aux bornes de la boîte à fusibles. Dans le doute, consultez votre fournisseur et faites un essai avant une panne.
- Assurez-vous que les gaz d'échappement ne reviennent pas dans votre domicile par une fenêtre ou un soupirail.
- Respectez la capacité de courant de l'appareil.
- Arrêtez la génératrice et laissez-la refroidir avant de refaire le plein.

SI LA PANNE SE PROLONGE QUELQUES JOURS...

Quittez votre domicile s'il y fait trop froid. Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité pour savoir si un centre d'hébergement pour les sinistrés est ouvert. N'oubliez pas d'emporter votre trousse d'urgence.

Avant de partir :

- Fermez l'entrée d'eau et vidangez la tuyauterie. Mettez de l'antigel dans les toilettes et les renvois d'éviers et de lavabos.
- Coupez l'entrée principale d'électricité et de gaz.
- Attendez l'autorisation des responsables de la sécurité civile du Québec avant de réintégrer votre domicile.

QUE FAIRE LORSQUE L'ÉLECTRICITÉ REVIENT?

- Assurez-vous que le chauffe-eau est rempli avant de rétablir le courant.
- Rétablissez le courant électrique en ouvrant l'interrupteur principal.
- Ouvrez l'entrée d'eau et les robinets pour laisser l'air s'échapper.
- Ne rouvrez pas vous-même le gaz; demandez à un spécialiste de le faire.

ATTENTION AUX INTOXICATIONS ALIMENTAIRES!

Jetez tous les aliments avariés que vous trouvez dans votre réfrigérateur et votre congélateur. La plupart des contrats d'assurance habitation prévoient une couverture spéciale en cas de perte des aliments gardés au congélateur. Consultez le site Internet du ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation pour savoir quoi garder et quoi jeter à la suite d'une longue panne d'électricité.

Source : Sécurité publique / Conseils de prévention

TRANSPORT CIRCUIT 35

DIRECTION SAINT-LIN-LAURENTIDES / LUNDI AU VENDREDI							
Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)	•	9h09	11h09	13h09	15h09	17h09	19h09
295, rue Saint-Jovite	7h22	9h22	11h22	13h22	15h22	17h22	19h22
290, rue de Montigny (hôpital)	7h23	9h23	11h23	13h23	15h23	17h23	19h23
280, rue Latour (gare Saint-Jérôme)	7h29	9h29	11h29	13h29	15h29	17h29	19h29
1133, chemin de Val-des-Lacs (caserne d'incendie)	7h41	9h41	11h41	13h41	15h41	17h41	19h41
Ch. de Val-des-Lacs et rue des Pins	7h44	9h44	11h44	13h44	15h44	17h44	19h44
2210, rue de l'Hôtel-de-Ville (caserne d'incendie)	7h53	9h53	11h53	13h53	15h53	17h53	19h53
Rang de la Rivière-du-Nord (route 158 et rue Lapalme)	8h	10h	12h	14h	16h	18h	20h
510, rue St-Isidore (salle Opale)	8h07	10h07	12h07	14h07	16h07	18h07	•
Rue Ste-Henriette / Route 335	8h10	10h10	12h10	14h10	16h10	18h10	•
920, 12e Avenue (bibliothèque)	•	•	•	•	•	•	20h05
Rue St-Isidore (face au Provigo)	•	•	•	•	•	•	20h10
510, rue St-Isidore (salle Opale)	•	•	•	•	•	•	20h14
Rue du Marché (station de service)	•	•	•	•	•	•	20h16
Rue Ste-Henriette / Route 335	•	•	•	•	•	•	20h19

DIRECTION SAINT-LIN-LAURENTIDES / WEED-END		
Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)	8h48	17h28
295, rue Saint-Jovite	9h01	17h41
290, rue de Montigny (hôpital)	9h02	17h42
280, rue Latour (gare Saint-Jérôme)	9h08	17h48
1133, chemin de Val-des-Lacs (caserne d'incendie)	9h20	18h
Chemin de Val-des-Lacs et rue des Pins	9h23	18h03
2210, rue de l'Hôtel-de-Ville (caserne d'incendie)	9h32	18h12
Rang de la Rivière-du-Nord (route 158 et rue Lapalme)	9h39	18h19
510, rue St-Isidore (salle Opale)	•	•
Rue Ste-Henriette	•	•
920, 12e Avenue (bibliothèque)	9h44	18h24
Rue St-Isidore (face au Provigo)	9h49	18h29
510, rue St-Isidore (salle Opale)	9h53	18h33
Rue du Marché (station de service)	9h55	18h35
Rue Ste-Henriette / Route 335	9h58	18h38

Réduit : Unitaire : **6 bill. / Mens. : 3,60 $ 19,80 $ 3,95 $ 7,60 $ 3,95 $ Pour bénéficier du tarif réduit, veuillez consulter les conditions d'admissibilité au www.jembarque.com ou au 1-866-755-2917 Comptant à bord (monnaie exacte) ou disponible dans nos points de vente Titres disponibles uniquement sur carte OPUS dans un de nos points de vente

Prix régulier : 6 billets : 19,00$ | Mensuel : 95,60$ • **Prix réduit :** 6 billets : 11,40$ | Mensuel : 57,35$

TRANSPORT CIRCUIT 35

Coût pour les passages : Un seul tarif unitaire, comptant à bord, monnaie exacte : 3,95 $.

Pour informations : 450 759-5133, poste 106 ou 1 866 755-2917, poste 106 ou consultez le site Web de CRT Lanaudière au www.jembarque.com. La Municipalité n'est pas responsable des changements d'horaire et du coût de passage.

DIRECTION SAINT-JÉRÔME / LUNDI AU VENDREDI							
Rue Ste-Henriette / Route 335	6h30	8h15	10h15	12h15	14h15	16h15	18h15
Rue du Marché	6h33	8h18	10h18	12h18	14h18	16h18	18h18
510, rue St-Isidore (salle Opale)	6h36	8h21	10h21	12h21	14h21	16h21	18h21
920, 12e Avenue (bibliothèque)	6h38	8h23	10h23	12h23	14h23	16h23	18h23
Rue St-Isidore (face au Provigo)	6h43	8h28	10h28	12h28	14h28	16h28	18h28
Saint-Louis et 12e Avenue	6h48	8h33	10h33	12h33	14h33	16h33	18h33
Rang de la Rivière-du-Nord (route 158 et rue Lapalme)	6h52	8h37	10h37	12h37	14h37	16h37	18h37
2210, rue de l'Hôtel-de-ville (caserne d'incendie)	6h59	8h44	10h44	12h44	14h44	16h44	18h44
Ch. de Val-des-Lacs et rue des Pins	7h08	8h53	10h53	12h53	14h53	16h53	18h53
1133, chemin de Val-des-Lacs (caserne d'incendie)	7h11	8h56	10h56	12h56	14h56	16h56	18h56
Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)	•	9h09	11h09	13h09	15h09	17h09	19h09
295, rue Saint-Jovite	7h22	9h22	11h22	13h22	15h22	17h22	19h22
290, rue de Montigny (hôpital)	7h23	9h23	11h23	13h23	15h23	17h23	19h23
280, rue Latour (gare Saint-Jérôme)	7h27	9h27	11h27	13h27	15h27	17h27	19h27

DIRECTION SAINT-JÉRÔME / WEEK-END		
Rue Ste-Henriette / Route 335	7h54	16h34
Rue du Marché	7h57	16h37
510, rue St-Isidore (salle Opale)	8h	16h40
920, 12e Avenue (bibliothèque)	8h02	16h42
Rue St-Isidore (face au Provigo)	8h07	16h47
Saint-Louis et 12e Avenue	8h12	16h52
Rang Rivière-du-Nord (route 158 et rue Lapalme)	8h16	16h56
2210, rue de l'Hôtel-de-ville (caserne d'incendie)	8h23	17h03
Ch. de Val-des-Lacs et rue des Pins	8h32	17h12
1133, chemin de Val-des-Lacs (caserne d'incendie)	8h35	17h15
Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)	8h48	17h28
295, rue Saint-Jovite	9h01	17h41
290, rue de Montigny (hôpital)	9h02	17h42
280, rue Latour (gare Saint-Jérôme)	9h06	17h46

PARTENAIRES

ACEF (Association coopérative d'économie familiale Basses-Laurentides)	450 430-2228
Alcooliques anonymes	450 438-5799
Acouphènes Québec	1 877 276-7772
Association de la fibromyalgie des Laurentides	450 569-7766
Association laurentienne des proches de personnes atteintes de maladie mentale (ALPPAMM)	450 438-4291
Association regroupement des handicapés visuels des Laurentides (RHVL)	450 432-9689
Carrefour Jeunesse-emploi de Rivière-du-Nord	450 431-5253
Centraide Laurentides	450 438-0231
Centre antipoison	1 800 463-5060
Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentides (CAPTCHPL)	450 431-3437
Centre d'action bénévole Saint-Jérôme inc. (Le)	450 432-3200
Centre de femmes Les Unes et Les Autres	450 432-5642
Centre Marie Ève (femme enceinte en difficulté)	450 438-1484
Centre Sida Amitié	450 432-9444
Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS)	450 436-8622
Drogue : aide et référence	1 800 265-2626
Grands-parents Tendresse	450 436-6664
Interligne (anciennement Gai Écoute)	1 888 505-1010
Jeunesse J'écoute	1 800 668-6868
Maison d'Ariane (aide et hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale)	450 432-9355
La Montagne d'Espoir	450 436-4747
Centre Prévention Suicide Faubourg	1 866 277-3553
Maison des parents d'enfants handicapés des Laurentides	450 431-7428
Maison Pause Parents Inc.	450 565-0015
Mesures alternatives des Vallées du Nord	450 436-6749
Société Alzheimer des Laurentides	1 800 978-7881
Société canadienne de la sclérose en plaques - Section Laurentides	450 436-4469
Société canadienne du cancer	450 436-2691
Société de l'autisme des Laurentides	450 569-1794
SOS Violence conjugale	1 800 363-9010
Tel-jeunes	1 800 263-2266
INFO-SANTÉ	8-1-1
INFO-CRIME QUÉBEC	1 800 711-1800
OMH (Office municipal d'habitation)	514 826-9190
SÛRETÉ DU QUÉBEC - NON URGENT	310-4141
SÛRETÉ DU QUÉBEC	9-1-1

LE COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE Sainte-Sophie

Le 11 septembre dernier, le Comité de vigilance a tenu sa troisième rencontre de l'année 2019. À cette occasion, les membres ont réalisé une visite du site et ont échangé sur la performance environnementale de l'entreprise au cours de l'année.

Pendant la visite, les membres ont pu observer, en plus des installations pour les opérations régulières, plusieurs projets de biodiversité sur le site, comme des plantations de saules et d'asclépiades. Ceux-ci prennent la forme d'un parcours de valorisation agroenvironnementale de huit stations qui continuera à être développé au cours des prochaines années.

Les membres ont profité de la visite pour poser de nombreuses questions, notamment sur les matériaux de recouvrement utilisés au site et sur les tests réalisés par l'équipe de recherche chargée du suivi du projet de plantation de saules.

Puis, WM a réalisé une présentation sur la performance environnementale de ses installations au cours de l'année, dont voici quelques faits saillants :

- En 2018, comme les années précédentes, 60 % des biogaz générés par le site ont été valorisés pour approvisionner en énergie l'usine de papier Rolland.
- En 2019, WM a réalisé le recouvrement final d'une superficie de 10 hectares sur le site, ce qui améliorera le captage des biogaz.
- WM a présenté les résultats du suivi des émissions de biogaz en surface en 2019 ainsi que différentes mesures mises en place et prévues pour poursuivre l'amélioration du captage.

Finalement, pour la première fois, les membres ont assisté à une présentation sur des inventaires de biodiversité réalisés sur le site. Huit espèces de mammifères et 64 espèces d'oiseaux ont été identifiées, notamment la crécerelle d'Amérique, un oiseau de proie pour lequel des nichoirs ont d'ailleurs été installés sur la propriété.

THÉÂTRE
GILLES-VIGNEAULT

DE CONCERT AVEC
Desjardins

Atelier gratuit

POUR LES ENFANTS DE 8 À 10 ANS
ET LEURS PARENTS

Atelier de création musicale

L'équipe du spectacle Chante Edmond initiera les enfants, de façon simple et ludique, à la composition musicale.

EN COLLABORATION
AVEC LA MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-SOPHIE

CALQ

Gratuit
20 participants seulement

> **Inscription obligatoire**
Contacter : Émilie Gauvin
emiliegauvin@enscene.ca
450-432-0660 poste 232

Lundi 2 mars 2020, 10 h à 11 h

Pavillon Lionel-Renaud
2181, rue de l'Hôtel-de-Ville
Municipalité de Sainte-Sophie

DIMANCHES EN FAMILLE

*Le **4 mars 2020, à 15h**, au Théâtre Gilles-Vigneault, dans le cadre de la semaine de relâche, le spectacle **Chante Edmond**, un opéra pour enfants, sera présenté gratuitement grâce à la Fondation En Scène.*

Achetez vos billets
theatregillesvigneault.com

Restez informés

Calendrier des collectes 2020

Secteur village

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

JUIN

* voir légende

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

* voir légende

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

* voir légende

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

1 District 1
2 District 2

Ordures ménagères
(référez-vous à la carte routière au verso)

Matières recyclables

Matières organiques

Sapins de Noël

* de juin à août la collecte des ordures ménagères se fera chaque semaine pour les deux districts.

Sainte-Sophie

Gestion des plaintes
579 888-8426
requetecollectes@hotmail.com

2199, boul. Sainte-Sophie
Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1
450 438-7784, poste 5241
tp@stesophie.ca | stesophie.ca

Carte routière

Secteur du village

District 1 :
secteur New Glasgow, boulevard Sainte-Sophie jusqu'au nord de la rue Jacqueline, chemin Abercrombie jusqu'au lac Dion

District 2 :
boulevard Sainte-Sophie au sud de la rue Jacqueline, montée Morel au sud de la rue du Roc, chemin de Val-des-Lacs au nord de la 4e rue

Sainte-Sophie

Calendrier des collectes 2020

Secteur des lacs

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

JUIN

* voir légende

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

* voir légende

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

* voir légende

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

3 District 3
4 District 4

Ordures ménagères
(référez-vous à la carte routière au verso)

Matières recyclables
Matières organiques
Sapins de Noël

* de juin à août la collecte des ordures ménagères se fera chaque semaine pour les deux districts.

Gestion des plaintes
579 888-8426
requetecollectes@hotmail.com

Sainte-Sophie

2199, boul. Sainte-Sophie
Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1
450 438-7784, poste 5241
tp@stesophie.ca | stesophie.ca

Carte routière

District 3 : Haut Sainte-Sophie, montée Morel jusqu'à l'ouest de la rue Emmanuelle, la rue Godard du côté est et ouest et toutes les rues à l'ouest de la rue Godard jusqu'à la côte St-André

District 4 :
Montée Morel à l'est de la rue Emmanuelle jusqu'à l'ouest de la rue Lefebvre, chemin de Val-des-Lacs à l'est de la rue Godard jusqu'à l'est de la rue Carey

Sainte-Sophie

Secteur des lacs

RECYCLAGE SAINTE-SOPHIE

450 438-3244

318, MONTÉE MASSON, SAINTE-SOPHIE

SUIVEZ-NOUS SUR Facebook

aim-recycling.com

VOTRE EXPERT POUR RECYLER VOS PRODUITS FERREUX ET NON-FERREUX, UN PARTENAIRE AIM.

Les produits que nous achetons :

- Acier N 1
- Tôle
- Drum disk
- Fonte
- Catalyseur
- Stainless
- Aluminium
- Cuivre
- Brass
- Batterie
- Filages
- Autos
- Plomb
- Recyclage électronique

Service de conteneurs 20 - 30 - 40 verges

Jean Coutu

CONNAISSEZ-VOUS TOUS LES SERVICES OFFERTS PAR VOTRE PHARMACIE?

Dossier santé en ligne
Liste de médicaments
Renouvellement d'ordonnances par:
- Téléphone
- Internet
- Application mobile
- Renouvellement autorisé

Anticoagulothérapie/inr (test et suivi)
Mise en pilulier des médicaments
Suivi de votre tension artérielle
Vaccin contre la grippe
Service de consultation et de prescription
Infirmière sur place
Livraison à domicile
Et bien plus...

Pierre Dannel et Olivier Dannel
Pharmaciens propriétaires
Affiliés à Jean Coutu
2370, BOUL. STE-SOPHIE, STE-SOPHIE

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi: 9h à 21h
Samedi et dimanche: 9h à 20h

450 431-5151

chez fun fou
location • animation • organisation • fêtes

Obtenez un rabais de **25$** sur présentation de cette publicité

Jeux gonflables
Réceptions
Fêtes
Événements
Artistes

Suivez-nous sur Facebook

450 675-2235
chezfunfou.com
611, boul. Roland-Godard, St-Jérôme
info@chezfunfou.com

Peu importe votre événement, nous saurons satisfaire vos attentes.

WM, partenaire pour une gestion responsable des matières résiduelles et sécuritaire de l'environnement

Pour en connaître davantage sur nos activités, consulter notre site web à l'adresse
https://www.wm-sainte-sophie.org

WM
WASTE MANAGEMENT

2535, 1ère Rue, Sainte-Sophie

Pour une évaluation de vos besoins ou pour une demande de crédit hypothécaire!

Stéphane Forget
Représentant hypothécaire Desjardins
Distinction Grand Contributeur Desjardins 2017

- Expérience de plus de 30 ans dans le Mouvement Desjardins
- Taux très compétitifs
- Rencontre à votre domicile, au bureau de votre agent immobilier ou à la Caisse
- Services totalement gratuits

514 755-1530
stephane.h.forget@desjardins.com

Desjardins